



L'écho

Bulletin d'information intermunicipal de
Compton et Compton Station
novembre-décembre 1998 - Vol. 8 - No 2

Conte

Les petites jambes ballantes, il était assis sur les berges de la Coaticook. De ses petites mains potelées, il ajusta sa tuque sans détourner le regard de la grande masse grise devant lui. On peut dire qu'il était assez fier de lui. Il avait réussi à se faire entendre. Un méchant coup.

Sa maison, plus en aval, était encore solide malgré son âge avancé. En fait, ils étaient nés, lui et sa mesure, à peu près en même temps.

Cela faisait longtemps que, à part quelques chats perdus et quelques enfants rêveurs, il ne recevait plus de visite. Cela ne le peinait pas trop car il vaquait à ses occupations le long des berges.

Sauf qu'un beau jour il entendit qu'on avait décidé de démolir sa demeure. Il avait bien parlé à l'un et à l'autre mais sans succès.

Alors, au printemps, il avait débridé la rivière et elle s'était jetée sur le pont Jacques. Oh, bien sûr le pont avait résisté tant qu'il avait pu, mais finalement sa jambe avait perdu pied. Et dans un «plouf» pas très discret il s'était plié en deux.

Le lutin de la rivière aux pins blancs avait ri alors. Vous savez de ce petit rire qui ressemble au vent qui joue des branches dans l'érable.

Et en effet, les gens ont retroussé leurs manches pour reconstruire comme ils le font depuis qu'ils ont pris terre ici. Certains ont aussi commencé à penser autrement au sujet des vieilles choses, dont sa maison. Certains ont même parlé de la sauvegarder, voire de l'aider à la restaurer. Il était en voie d'obtenir ce qu'il voulait.

Maintenant il regardait le nouveau pont Jacques. Celui-là résistera mieux que le précédent. Entre autre parce qu'il n'a pas de pilier dans le lit de la rivière. Un peu comme les anciens ponts...

Comme tous les gens d'ici, notre lutin a un bon côté, et il avait tout fait pour permettre aux

hommes de finir le pont avant Noël. À force de persuasion, le temps avait accepté d'être clément. Il comprenait aussi pourquoi la surface du pont ne serait terminée qu'au printemps prochain. Cela faisait son bonheur à lui aussi, en lui donnant un dernier élément sur lequel intervenir.

Sur ces réflexions, notre lutin se leva et s'en alla le long de l'eau. Il s'arrêta un instant pour flatter le nouveau pont Jacques avant que les premiers véhicules ne passent. Puis il reprit son chemin vers son vieux pont couvert Drouin, où il pourra, grâce à ses amis, continuer à vivre. À moins que la rivière ne lui désobéisse... □

Alexandre Buysse

À L'INTÉRIEUR :

Évolution de notre agriculture

Caisse populaire et coopération

& DE NOMBREUX ARTICLES ...

Avis à la population :
**Le pont Jacques a été ouvert
à la circulation en date du 2
décembre !**

OFFREZ PECHO :

contre une modique somme vous pouvez faire expédier l'ÉCHO à des personnes résidant en dehors de nos municipalités. Ainsi elles pourront garder le contact avec leur lieu d'origine. Veuillez vous adresser au 3 chemin Hatley, bureau 202, Compton. Tél. : 835-5345.

Dans ce numéro

Ma Caisse, j'y tiens	3
Délibérations de la MRC	3
Bourse de la Caisse à Carole Lebel	4

Réunions du Conseil Compton Station	6
Rapport du Maire de Compton Station	7
Rapport du maire de Compton	9
Réunions du Conseil de Compton	11

L'Auberge des Grands Jardins	14
Les heures du conte	14

Notre Agriculture :

Une évolution durable	15
Prix du mérite environnemental	17
Interview avec Michel Gaudreau	19
Le biologique, un marché grandissant	20

Info-Émercer	23
Dates cueillette et collecte sélective	23
Petites Nouvelles :	24
Nouvelles de l'École St-Laurent	26
C.P.E. Les trois pommes	26
Passepartout	27
Tribune libre	28
AFEAS	30
Club Lions	31
Corporation de Développement des Compton	32
Les chevaliers de Colomb	33
Piste de ski de fond	33
Activité piscine	33
Comptoir familial	33
Centre internet	34
Numéros importants	35

Erreurs et nouvelles

Ça prend vraiment un gars qui s'ennuie de l'été pour publier en plein automne un numéro qui annonce en première page «Août». Alors à vos correcteurs : il s'agissait du numéro de septembre-octobre.

Parmi les autres surprises, le même numéro était numéroté : août 1998 - Vol. 7 - no 10, il aurait dû porter l'inscription septembre-octobre 1998 - Vol. 8 - no 1.

Encore plus loin : dans les

statistiques il y a bien entendu, à Compton et Compton Station, 93 familles avec des enfants de moins de 5 ans et 231 avec des enfants de moins de douze ans, et pas l'inverse.

Et comme une erreur ne vient jamais sans une omission, je me suis permis d'oublier un texte ... Toutes mes excuses aux Centre Internet de Compton.

Par contre, **if there are no English translations this time again, it is because of space limitations and time limits. We thus have to ask again for your comprehension. The**

translations will of course be included in the next issue.

By the way, if there would be anyone willing to do these translations ...

Alexandre Buysse

Le petit fournil

23 Principale sud, Compton

Veillez prendre note que pendant la saison d'hiver 1998-99, la boulangerie artisanale reste ouverte

les vendredis et samedis à partir de 11h. Chaque semaine, ne manquez pas de faire une provision de bon pain au petit fournil.

Compton Station

Veillez faire part de vos plaintes concernant l'entretien des chemins d'hiver au

835-5345

572-1444

Merci

Veillez prendre note du nouveau numéro de téléphone pour obtenir les services de la sûreté du Québec :

310-4141

Numéro sans frais

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA MRC DE COATICOOK URGENT

Le Centre d'Actions bénévoles de la M.R.C. de Coaticook à un besoin urgent de bénévoles au service d'accompagnement-transport pour Compton.

Si vous êtes intéressés et disponibles, contacter Lucie Desautels au 849-7011 ou la responsable des bénévoles de Compton Mme Lucille Drouin.



**STATION
SERVICE
D. BOIVIN
INC.**

Les Autos D.M. Inc.

Achat • Vente • Echange



**Lave
auto**

*Mécanique et
remorquage*

*32 Principale Nord
Compton, Qc*

Td. : (819) 835-5447

Le personnel et la direction du Marché Grégoire et filles désirent vous remercier pour votre fidélité en 1998. Nous souhaitons par la même occasion vous transmettre nos meilleurs vœux pour l'année qui vient.

La santé, l'amour et plein de rire.

Francine, Françoise, Manon, Marcel, Lise, Patrick, Claude, Sylvie et les filles.

Ma Caisse, j'y tiens !

Dimanche le 29 novembre, la Caisse populaire Desjardins de Compton tenait sa 65e assemblée générale annuelle. Cette année, la formule se voulait différente et s'est avérée un vrai succès: environ 140 membres y ont participé. Les membres du Conseil d'administration, dans un souci de bien représenter les membres, ont sollicité leur participation afin de réfléchir ensemble sur les enjeux actuels que posent par exemple la technologie, la mondialisation, les services virtuels, etc. Tous ces enjeux ont amené le mouvement Desjardins à revoir la structure actuelle des Caisses ainsi que l'ensemble de ses services. Invités à discuter en table ronde, les membres se sont interrogés dans un premier temps sur les raisons pour lesquelles ils

sont membres de la Caisse de Compton et dans un deuxième temps, sur les éléments que le conseil d'administration doit

considérer dans sa réflexion concernant un éventuel regroupement entre Caisses. Les réponses à ces questions ne sont pas encore compilées, toutefois elles vous seront fournies lors d'une prochaine parution.

En attendant il est possible de dire que, par leur participation active à cette assemblée, les membres ont démontré, à quel point ils tiennent à leur Caisse!

Merci de votre participation à tous et à toutes. □

Carole Lebel

Informations sur les délibérations de la MRC

La MRC fait présentement l'étude de l'aménagement et du niveau de juridiction de tous les cours d'eau sur l'ensemble de son territoire.

La MRC de Coaticook demande une aide gouvernementale supplémentaire pour pouvoir continuer le programme Réno-Village sur son territoire.

La MRC s'engage par le biais d'une entente intermunicipale, excluant les municipalités de Barford et Martinville, à subventionner les intérêts de l'emprunt endossé par la Chambre de Commerce de la région de Coaticook au nom du Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (CIARC).

La MRC pourvoira à l'aménagement de corridors verts sur son territoire, sous réserve de certaines conditions, notamment : Lors d'une période d'essai d'une année, les municipalités s'engageront à entretenir de façon égale le réseau routier et particulièrement la bande cyclable le long de leur réseau routier local. Un plan de développement stratégique sera déposé qui comprendra un programme de financement pour le maintien du réseau. Le développement des corridors verts sera basé sur l'établissement de projets structurants pouvant renforcer le réseau et générer des recettes. Un tracé final des corridors verts sera décidé avec les municipalités. □




Desjardins
et vous,
une alliance
fertile!



Caisse populaire Desjardins
de Compton

4, rue Principale Sud
COMPTON
835-5475
Télec. : 835-5476



 **Desjardins** pour s'aider soi-même

Une bourse de la caisse populaire

Carole Lebel reçoit de la Caisse Populaire de Compton la bourse d'étude -Subvention de recherche 1998-1999 de la Fondation Desjardins.

Plusieurs se souviendront de Carole Lebel, caissière puis commis-conseil à la Caisse Populaire de Compton de 1981 à 1991, ensuite nommée Directrice générale de la Caisse de Johnville. Un poste qu'elle quitta en 1994 pour retourner sur les bancs d'école afin de poursuivre sa Maîtrise en Gestion et Administration des Coopératives à l'Université de Sherbrooke, un programme d'étude en coopération unique au Québec.

C'est le 15 octobre dernier que la bourse de \$7 500 lui fut remise par Gaétan Couture, président de la Caisse Populaire de Compton en présence de Monsieur Yoland Chalifoux de la Fédération de l'Estrie et de plusieurs employés et amis de la caisse ; dans le cadre d'une petite réception sympathique.

Carole était visiblement émue de recevoir un tel prix parmi des gens qu'elle aime beaucoup. D'autant plus que cette bourse l'aidera à poursuivre un doctorat en Éducation sur le thème de la place des jeunes dans le mouvement coopératif. Un sujet et un défi qui la passionne, car pour elle la coopération fait partie de son identité!

Le mouvement coopératif constitue un élément important du patrimoine collectif du Québec. En effet, les coopératives font partie du visage urbain et rural de la province depuis près de 150 ans. Aujourd'hui, les coopératives

sont devenues un élément considérable de l'économie québécoise. À lui seul, le Mouvement des caisses Desjardins compte plus de 5 millions de membres, gère un actif dépassant les 80 milliards de dollars et fournit un emploi à près de 50,000 personnes. Mais il y a des coopératives dans beaucoup d'autres secteurs que les services financiers. Ainsi à la fin de 1995, quelque 1,158,000 personnes étaient membres de plus de 18 000 coopératives non financières où travaillaient près de 24,000 personnes. Ces entreprises avaient ensemble un chiffre d'affaires de plus de 5 milliards de dollars et géraient un actif de plus de 2,5 milliards de dollars.

Mais malgré ces acquis, il reste encore beaucoup à faire pour développer et faire évoluer le système coopératif québécois et pour éduquer la population à la vie associative. Le sujet du doctorat de Carole : « La place des jeunes dans le mouvement coopératif » démontre bien ses préoccupations d'éducation à la coopération. Pour Carole, la Coopération c'est non seulement une force économique indéniable, mais aussi un grand idéal de vie sociale. Pour arriver à cet idéal et

selon elle bonifier deux volets essentiels : Formation et Information.

Si elle est appliquée d'abord dans les domaines des services financiers et de l'agriculture, la formule coopérative s'est rapidement répandue et constitue aujourd'hui une présence marquante dans une dizaine de secteurs d'activité économique de la vie québécoise:

- L'agro-alimentaire
- L'alimentation
- L'habitation
- La mise en valeur des forêts
- Les services à domiciles
- Les services financiers
- Les services funéraires
- Les services en milieu scolaire
- Les services au Nouveau-Québec
- Le travail

Source: Conseil de la Coopération du Québec

que la Coopération prend vraiment sa place dans la société, il faut

Malgré la longue tradition de coopération au Québec, le choix de coopérer ne semble pas toujours un choix éclairé. La question se pose : Pourquoi choisit-on la caisse populaire ou la coopérative agricole ? Par sentiment d'appartenance ? Par nationalisme ? Par choix religieux ? Par tradition familiale ? Ou tout simplement parce qu'il y a une caisse tout près, au village ? D'abord, les gens ne saisissent pas tout le potentiel coopératif et celui-ci reste sous-utilisé. Pour ce qui est de la caisse par exemple, qu'est-ce qui fait que c'est une coopérative et que c'est notre possession collective? Il y a les ristournes bien sûr, mais il y a aussi la redistribution des trop perçus qui



Le directeur de la Caisse Claude Roy, le président Gaétan Couture, France Jutras directrice de thèse de Mme Lebel, Carole Lebel, Yvon Chalifoux de la fédération de l'Estrie



Centre de la petite enfance

**les
trois
Pommes
de
Compton**

ouvert
du lundi au
vendredi
de 6h15 à 18h00

835-0276

nous permet d'économiser sur les frais de service ou d'obtenir un meilleur rendement sur nos intérêts (dans une banque cela irait en dividende pour les actionnaires) et cela sans compter les injections directes d'argent dans le milieu. Mais malgré ces avantages, la grosseur de l'institution, les lois des marchés financiers et les attentes financières des investisseurs semblent des obstacles de plus en plus grand à la participation des membres. Selon Carole, il y a une grande démotivation, et la seule solution à cela c'est de l'information et de la formation.

M. Chalifoux de la Fédération nous dit que, pour aller dans cette direction, le Mouvement Desjardins va bientôt offrir un don important à l'Université de Sherbrooke en vue de fonder une chaire en Coopération et en développement du milieu. Cette chaire s'adressera directement aux problèmes d'éducation en coopération et va aider à développer le mouvement coopératif au Québec. Il existe aussi le conseil de la Coopération du Québec qui vise les mêmes objectifs.

Malgré cela Carole considère qu'il reste tout de même un manque dans le système. «Oui, il y a des actions ponctuelles concrètes de la part de nos gestionnaires coopératifs pour former et informer les membres et la population du potentiel coopératif, mais on ne vérifie pas vraiment l'impact de ces actions, et on tire souvent dans le vide.» Il reste une grosse marge entre les beaux discours et la pratique. Il faut aussi que les coopératives se renouvellent de l'intérieur.

La définition de la coopérative que nous propose Carole est très dynamique: «La formule coopérative, c'est une association de membres qui se réunissent pour répondre à leurs besoins. Cela doit correspondre à une prise en charge concrète du milieu par le milieu.»

Dans la coopération il y a un toujours un volet associatif et un volet entreprise. Lorsqu'on commence un projet coopératif, le volet associatif est dominant et il est très facile pour les membres de se sentir impliqués et inspirés. Mais nos caisses étant devenues cette très

grosse machine ; le volet entreprise a pris le dessus. Et en tant que membre de cette énorme entreprise, se sent-on encore impliqué? Encore assez compétent pour s'y engager? C'est souvent difficile! «Afin de redonner le souffle à la coopération» nous dit Carole : «Il doit y avoir une revitalisation de l'assemblée générale par une information plus musclée, un resserrement de la consultation entre les membres et l'administration et un renouvellement de l'esprit coopératif au niveau administratif. À l'heure actuelle, bien des professionnels des caisses sont bien plus des administrateurs financiers, des technocrates et bien peu des coopérants... À tous les niveaux, une formation systématique à la coopération serait nécessaire.»

Et la discussion continua ainsi... C'était donc une gentille soirée vraiment «comptonoise». Simple, chaleureuse et pleine de bons sujets de conversation... On a parlé coopération toute la soirée... Il faut dire qu'entre la Co-Op Agricole

et La Caisse Populaire, la majorité des gens du village sont des coopérants...

Mais nous voyons-nous vraiment ainsi? Avons-nous le goût de nous impliquer? Où préférons-nous une banque où nous avons un compte et une quincaillerie où nous allons tout simplement magasiner nos pelles? Il est vrai que le système démocratique actuel soutien de moins en moins la coopération, surtout au niveau des institutions financières. Mais le principe même de la coopération est, et restera toujours valable. C'est une possibilité de prise en charge de nos ressources, en commençant par la prise en charge de notre milieu. Et en plus de permettre de se prendre en main, la participation à l'activité d'une coopérative est une excellente école. C'est une bonne occasion de s'initier à la vie économique et démocratique; on y apprend à entreprendre, à négocier, à travailler en groupe, à assumer des responsabilités, à diriger et à réussir en équipe. On y prend le goût d'entreprendre... ça peut servir...

Et souhaitons que ceux, qui comme Carole, croient en l'avenir de la participation sociale aient raison... □

Lisette Proulx

Nouveau à Compton
835-5701

3 1/2 & 4 1/2 pces
À louer logements de luxe
Style condo



Entrée laveuse, sècheuse et lave-vaisselle
Cuisine, salle de bain, céramique
Bain tourbillon
Garage pour auto
Ascenseur directement du garage au logement.

Compton Station

Maire :

M. Fernand Veilleux

Conseillères et Conseillers :

Mme Diane Gagnon

Mme Élisabeth Hamel

M. Pierre Bergeron

M. Gilles Garant

M. Maurice Jouis

M. Robert Perreault

réunion du 7 octobre 1998

Le comité de sauvegarde du Pont Drouin a fait des réparations du pont couvert Drouin (enrochement culée Ouest, planches remplacées et clouées, glissières). Il demande l'autorisation de rouvrir le pont aux piétons, dès le 10 octobre prochain. Monsieur le Maire Fernand Veilleux exige un document signé par un architecte ou un spécialiste en structure des ponts attestant sa sécurité, avant sa réouverture.

Le comité va engager un permanent pour une période de 6 à 9 mois et demande à la municipalité un espace de travail (téléphone, ordinateur, fax, photocopieur, papier, crayons etc.). Monsieur le Maire Fernand Veilleux cherchera les possibilités. Madame la Députée a annoncé une aide financière pour la réfection dudit pont.

Madame Gaétane Ruel cède gratuitement à la municipalité son terrain adjacent au pont, partie du lot 21-C du Rang IV, ceci permettra d'aménager une halte routière, avec site culturel ainsi qu'une entrée menant au pont. La municipalité accepte la cession de ce terrain et assumera les coûts reliés à cette transaction.

Monsieur Daniel Parent arpenteur-géomètre, produira le certificat de localisation du pont

couvert Drouin, ainsi que du terrain qui sera cédé par Madame Ruel, au coût maximal de 900 \$.

Étant donné le retard de la livraison des poutres d'acier pour le Pont Jacques, l'échéancier se voit à la limite pour l'application du revêtement bitumineux. Soit par la date, fermeture des usines productrices de béton bitumineux ou soit par la température, car son application doit être faite par une température idéale.

Le Conseil envisagera de reporter les travaux relatifs au pavage en juin prochain, et tenant compte des recommandations selon M. Couture, et ceci sans aucun coût additionnel de la part de l'entrepreneur.

Normand Nadeau excavation inc., fournira 4000 tm de matériaux granulaires MG-20 au prix de 3.90\$/tm, sans transport. Le transport sera assumé par la municipalité.

Breault excavation inc. fournira et assumera le transport de 2000 tm de matériaux granulaires MG-20, au prix de 6.85\$/tm.

Monsieur Bruce Stoddard fournira pour 4 250.00\$ de matériaux granulaires (100\$ pour 16,5 tm transport compris) à la condition que les résultats obtenus par l'analyse soient conformes.

Transport Jean-Luc Clément Inc assumera l'ouverture et l'entretien d'une partie du chemin Paquette et du chemin Astbury durant la saison d'hiver 1998-1999 au coût de 1 495.00\$/km.

1 850 pieds linéaires de clôture à neige (clôture & poteaux) seront achetés pour 2 500.00\$.

8 nouveaux pneus, seront achetés et installés pour le camion 10 roues au coût de 1 260.40\$. Le radiateur du camion 10 roues sera réparé au coût maximal de 1 000.00\$.

Le plan quinquennal préparé par le comité de voirie comprenant des dépenses annuelles de 130 000.\$ pour les années 1999 à 2003 inclusivement a été accepté. Ce plan a été préparé pour le projet de regroupement des municipalités.

Un avis public invitera tous les intéressés à se prononcer lors d'une séance du conseil sur l'opportunité que la municipalité ne trace pas et soit dispensée d'ouvrir et d'entretenir comme chemin d'hiver partie du chemin Paquette, entre le 1er janvier et le 1er avril de chaque année.

Le budget de la Régie Intermunicipale des bureaux municipaux des Compton pour l'année 1999 s'élevant à 41 200.\$, est adopté.

Le budget de la Régie Intermunicipale de gestion des déchets solides de la Région de Coaticook se montant à 246 677 \$ pour l'année 1999 est approuvé.

La secrétaire-trésorière et l'inspecteur en bâtiment et environnement suivront la formation offerte dans le cadre de la cour municipale.

L'entente en loisirs avec la Ville de Coaticook est renouvelée pour 1998-1999 au montant de 2 961\$ et 1999-2000 au montant de 3 020 \$. Les conseillers exigent d'avoir un relevé des inscriptions (hockey, patinage artistique, baseball, soccer), pour fin de compilation.

La municipalité approuve le

contrat des services pour la gestion de la mutuelle de prévention des membres de l'UMRCQ à intervenir entre la municipalité, le Groupe AST et l'UMRCQ.

Aucune subvention n'est accordée au concours de labour de l'Association des laboureurs de Sherbrooke prévu pour le 11 octobre prochain.

Les changements de la tarification des annonces, et des honoraires pour le travail relié au journal sont approuvés

La Caisse populaire Desjardins de Compton financera l'emprunt de 56 353.44\$ pour notre part du camion de protection contre les incendies pour un terme de 5 ans, et une durée de 15 ans, au taux de 6.1%.

Les services de conseils de Monty, Coulombe - Avocats, sont retenus pour l'année 1999, au coût de 500\$.

Le Conseil appuie le comité provisoire de la Corporation de développement des Compton, représenté par des conseillers des municipalités de Compton, et de Compton Station, et par des bénévoles, dans le cadre de la constitution de la "Corporation de développement et loisirs des Compton".

Municipalité de Compton Station

Plaintes concernant l'entretien des chemins d'hiver au 835-5345 et 572-1444.
Merci.

réunion spéciale du 4 novembre 1998

Représentations des intéressées relativement à l'opportunité que la municipalité entretienne en hiver pour la circulation des véhicules automobiles tous les chemins municipaux, propriété de la municipalité, sauf une partie du chemin Paquette. Aucune représentation des intéressées relativement au projet.

réunion du 4 novembre 1998

Monsieur le Maire indique au comité de sauvegarde du pont Drouin, qu'une entente d'aide devra être rédigée afin de définir les rôles de chacun dans ce projet, des conditions à respecter, de l'échéancier à respecter, des travaux à être effectués, ainsi que l'après-réfection donc l'entretien des lieux etc. Le comité propose de soumettre un projet d'entente à la municipalité, qui contiendra tous les éléments souhaités des deux parties impliquées.

Les assurances de la municipalité couvriront nos bénévoles durant le travail effectué pour la municipalité (ex: pont couvert Drouin, Festival du Lait, etc), et ceci au montant annuel de 250\$ plus les taxes applicables.

MM Luc Gauvin et Réjean

Mégré sont engagés à titre de chauffeur du 10 roues.

L'entente intermunicipale en matière d'enfouissement sanitaire est renouvelée.

Suite à la période d'essai, Madame Fecteau est engagée comme employée régulier à titre de secrétaire.

Le Conseil accepte l'offre du ministre des Transports qui cède gratuitement à la municipalité un immeuble public excédentaire soit Ptie du lot 27C dans le Rang 5.

POWELL TRANSPORT INC. assumera l'enlèvement des ordures sur le territoire de la municipalité pour l'année 1999 pour un montant de 15 446.91\$.

Le pont Jacques sera rouvert à la circulation dans la semaine du 23 novembre 1998 mais suites aux conditions climatiques les travaux d'imperméabilisation et de pavage auront lieu en juin 1999 seulement.

Le projet d'entente de financement du Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (CIARC), représentant une contribution financière de 890\$ par année, est adopté.

Le camion de la Municipalité de Compton Station épandra du sable dans la cour de l'église. □

Compton Station

Discours du maire sur les états financiers

Tel que requis par l'article 955 du Code Municipal, je vous présente un rapport sur la situation financière de la Municipalité de Compton Station.

1) Derniers états financiers en date du 31 décembre '97

La Municipalité de Compton Station a terminé son exercice financier 1997 avec un surplus accumulé de 71 639\$. Les recettes ont été plus élevées pour atteindre un total de 736 476\$. Les dépenses encourues ont été inférieures d'un montant de 49 678\$. Un montant de 47 849\$ a été affecté au budget 1998.

2) Le rapport du vérificateur

Les commentaires du vérificateur sont comme suit:

"Les états financiers sont préparés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus et selon les usages particuliers de la comptabilité par fonds en tenant compte des directives du Manuel de normalisation de la comptabilité municipale au Québec".

3) Indication préliminaire des états financiers 1998

Le budget pour l'année 1998 prévoit des recettes de 780 236\$, et les dépenses prévues au budget, du même ordre.

4) Inondations du 31 mars 1998

Voici les dépenses encourues relativement à l'inondation survenue au printemps dernier, qui a causé l'effondrement du Pont Jacques.

Mesures d'urgence & réparations des chemins	29 909.58\$
démolition du pont	49 883.08\$
Réparation des culées des ponts Vaillancourt & Dion	8 648.74\$
	88 441.40\$

Selon le décret 452-98, les mesures d'urgence et la démolition du pont sont remboursables à 100% - et les autres travaux à environ 75%, selon le calcul décrit dans ledit décret.

Le Ministère de la sécurité publique a déjà remboursé une partie du montant soit la somme de 45 560.89\$, et une balance approximative de 34 000.\$ est à recevoir.

Donc, nous pouvons déduire que les frais nets défrayés par la Municipalité de Compton Station pour l'inondation s'élèveront à environ 8 300\$, dépenses imprévues à notre budget.

5) Reconstruction du Pont Jacques

Selon le décret, la Municipalité de Compton Station devra déboursé environ 25% du coût total de la reconstruction du Pont Jacques - travaux qui seront complètement terminés en juin 1999 (pavage), mais le chemin sera rouvert à la circulation sous peu.

Voici les coûts engendrés par la

continué en page 8

Avertissement

Les résumés des réunions des Conseil et des règlements sont publiés à titre d'information et font l'objet d'une réécriture dans un effort pour les rendre plus accessibles. Ils n'ont aucune valeur légale et ne lient ni les municipalités ni la rédaction. Vous pouvez bien entendu consulter les procès-verbaux et les règlements originaux au bureau municipal.

SERVICE D'ADMINISTRATION MARCOUX (1982) INC

Spécialités : Planification fiscale, préparation d'états financiers, impôts, tenue de livre.

179, Belvédère nord,
Sherbrooke, J1H 4A7
821-9280

reconstruction:

Couillard construction	277 103.27\$
Groupe Teknika	11 502.50
Imprévu	13 855.15
GéoLab inc.	2 104.95
	<hr/>
	304 565.87\$

Voici la part qui devrait être défrayée par la Municipalité de Compton Station se chiffre à 76 141.46\$ (le tout relativement aux imprévus qui surviendront)

Nous avons adopté un règlement d'emprunt à cet effet, et le remboursement de cette dépense se fera à l'aide d'une taxe spéciale sur les comptes de taxes municipales de l'an 2000, étant donné que ledit pont sera terminé en juin 1999

6) Achat d'un camion pour la protection contre les incendies

Relativement à une entente intermunicipale avec la Municipalité de Compton pour le service de prévention et de protection contre les incendies, la Municipalité de Compton Station participe au tiers de la dépense en immobilisation. Suite à l'acquisition d'un nouveau camion autopompe & équipements, la Municipalité de Compton Station a déboursé le tiers de la dépense, soit 56 353.44\$.

Nous avons un règlement d'emprunt à cet effet, et le remboursement de cette dépense se fera à l'aide d'une taxe spéciale sur les comptes de taxes municipales de l'an 1999, à moins que nos surplus accumulés nous permettent de le payer comptant, cette exercice se fera lors de la visite du vérificateur en janvier 1999.

7) Voirie 1998

L'entretien de nos routes, autant l'hiver que l'été occupe une très grande part de notre budget. Un plan quinquennal a été adopté le mois dernier, afin de planifier à long terme les travaux à être effectués sur notre territoire.

En 1998, voici les travaux majeurs qui ont été effectués en voirie:

Les fossés ont été creusés sur des parties des chemins Dion, Jacques, du Brûlé, Fer-à-cheval, Paquette, de la Station, Curtis, Perras, Robert, Sweede et Pouliot, pour la somme de 36 800\$

Des ponceaux ont été changés sur les chemins suivants: du Brûlé, Fer-à-cheval, St-Paul, Dion, Curtis, Robert, Pouliot, au coût de 16 000\$

Des rechargements partiels ont été effectués sur les chemins suivants: Dubuc, du Brûlé, Paré, Paquette, Fer-à-cheval, Sweede, Drouin, Gilbert, Pouliot, Dion, Jacques, Curtis, Robert, au coût de 45 000\$

Suite à une subvention de Madame Monique Gagnon-Tremblay de l'ordre de 25 000\$ pour le chemin Robert, du rechargement sur une longueur de 2.1 km a été effectué au coût de 29 000\$

Le recouvrement bitumineux phase 2, a été effectué sur 650 m.l. sur le chemin Veilleux au coût de 42 000\$

Des travaux ont été faits sur le chemin du Brûlé (secteur Savane - 800 mètres) tranchées drainantes et décohesionnement au coût de 30 000\$

8) Orientation générale du budget 1999

Le Conseil travaille présentement sur les orientations pour l'année 1999. Nous sommes conscients et désirons la continuité de tous les services offerts à nos citoyens, ceci demandent nécessairement des investissements.

9) Budget 1999

Le pacte fiscal de 375 000 000.\$ imposé par Québec, qui représentait 39 007.\$ en 1998, est d'une durée de trois (3) ans, donc se répète cette

année. Cette dernière représente près de .11¢ du 100\$ d'évaluation sur le compte de taxes, sans oublier le .18¢ du 100.\$ d'évaluation que nous payons pour la Sûreté du Québec.

10) Famille

Nous croyons important de poursuivre notre politique de la famille avec une contribution financière de 100.\$ pour chaque nouveau-né(e), ainsi que de participer à la Fête de la famille, organisé par la MRC de Coaticook.

11) Loisirs

La Municipalité de Compton Station s'est unie à la Municipalité de Compton afin de former une corporation de développement et loisirs des Compton - organisme à but non-lucratif formé de conseillers, de bénévoles.

Grâce à notre entente en loisirs avec la Municipalité de Compton, les jeunes de notre municipalité auront l'opportunité de s'inscrire à plusieurs activités telles que soccer, natation, explorateurs, activités para-scolaires.

Nous faisons également partie de l'entente en loisirs avec la Ville de Coaticook qui donne l'opportunité à nos jeunes de s'inscrire aux activités suivantes: hockey, patinage artistique, baseball, soccer.

De plus, nous continueront en 1999, l'abonnement à la bibliothèque centrale de prêt dont quelque deux cents (200) personnes de la municipalité sont membres et sont desservis par la bibliothèque de Waterville.

Pour nos contribuables qui sont desservis par la bibliothèque municipale de Coaticook, nous remboursons l'abonnement annuel.

12) Rémunération des Élus(es)

Voici un rapport sur la rémunération des membres du Conseil tel que demandé par l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux:

Au terme du règlement no 68, les membres du Conseil ont droit à la somme suivante pour l'année 1998.

	Rémunération	Allocation dépenses
Maire	3 527.\$	1 763.\$
Conseillers (ères)	1 180.\$	590.\$
Maire (M.R.C.)	1 133.\$	567.\$

13) Liste des contrats, loi 175

A. Liste de tous les contrats supérieurs à 10 000.\$

Groupe Teknika, support technique	11 503\$
Powell transport inc, contrat vidanges	15 303\$
Construction PP Gagnon inc., Pont couvert Eustis	31 871\$
Prod chimiques Calclo, calcium - voirie été	31 915\$
Couillard construction Ltée, Démolition Pont Jacques	47 149\$
Couillard construction Ltée, Pavage ch Veilleux	45 358\$
Couillard construction Ltée, Reconstruction Pont Jacques	277 103\$

B. Liste des contrats supérieurs à 2 000.\$ accordés à un même fournisseur et dont le total dépasse 10 000.\$

Breault excavation inc. :

voirie hiver	32 918\$
voirie hiver	6 333\$
voirie hiver	11 409\$
voirie hiver	27 182\$
voirie hiver & dégel	4 180\$

voirie hiver & dégel	7 440\$
voirie hiver	19 585\$
Inondation	18 940\$
Inondation	5 520\$
voirie été	6 561\$
Inondation	5 706\$
Voirie été & sable hiver	13 520\$
Voirie été	22 567\$
	<hr/>
	181 861\$
Ent Eric Groleau	
déneigement	3 023\$
déneigement	3 803\$
déneigement	3 322\$
	<hr/>
	10 148\$
Transport Marcel Morin inc.	
grattage	3 014\$
grattage	8 968\$
grattage	3 041\$
rechargement	9 206\$
grattage	3 015\$
grattage	2 786\$
	<hr/>
	30 030\$
Bruce Stoddard	
pierre & gravier	4 234\$
inondation	6 418\$
rechargement	5 038\$
	<hr/>
	15 690\$

Compton, ce 4 novembre 1998

Monsieur Fernand Veilleux, Maire



MUNICIPALITÉ DE COMPTON

Rapport du maire sur la situation financière (ART. 955, C.M.)

Au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le Conseil municipal pour adoption, le maire fait rapport sur la situation financière de la municipalité, au cours d'une session du conseil conformément à la loi.

Comme stipulé à l'article 955 du Code municipal du Québec, je dois vous faire part:

1. des états financiers pour l'année se terminant le 31 décembre 1997;
 2. du dernier rapport du vérificateur;
 3. des indications préliminaires quant aux états financiers 1998;
 4. des orientations générales du budget 1999;
 5. du traitement actuel des élus municipaux;
 6. et je dépose une liste de tous les contrats supérieurs à 10 000\$ adjugés par la municipalité depuis la présentation du dernier rapport du maire en 1997 tel qu'exigé par la Loi.
- Je traiterai des réalisations 1998 de la municipalité.

1. États financiers pour l'année se terminant le 31 décembre 1997

Pour 1997, l'exercice financier s'est terminé avec un excédent des recettes sur les dépenses de 83 098\$.

2. Dernier rapport du vérificateur

Lors du dépôt des états financiers pour l'exercice financier 1997, la firme Raymond, Chabot, Martin, Paré émettait un rapport <<sans restriction>>, que ces états financiers présentaient fidèlement la situation financière de la municipalité selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

3. Indications préliminaires quant aux états financiers 1998

Selon les informations actuellement soumises par nos gestionnaires, nous anticipons pour l'exercice financier 1998 un surplus de 55 000\$ et une réserve de 28 000\$.

4. Orientations générales du budget 1999

Le ministre des Affaires municipales, l'honorable Rémy Trudel, a assuré le monde municipal qu'aucun transfert financier additionnel n'est prévu en 1999. À moins d'avis contraire du gouvernement, nous devons pour une deuxième année consécutive, contribuer au fonds d'assainissement des finances publiques. Cette contribution était de 73 233\$ en 1998.

Le rôle d'évaluation foncière de la municipalité a faiblement augmenté en 1998. La préparation du budget 1999 est amorcée par votre conseil municipal.

Trois projets majeurs sont étudiés actuellement :

- Le bouclage du réseau d'aqueduc;
- La construction d'un ponceau sur la rue Bellevue en

continué en page 10

Suzanne Couture Comptable agréée

22 rue Principale nord, C.P. 76
Compton, J0B 1L0
835-9139

LES DÉPANNÉURS

**BON
SOIR**



LE RELAIS DU DOMAINE

Prop. NELSON LUCE
36, Principale Sud
Compton (Qc) J0B 1L0
Tél./Fax : (819) 835-9448

Lundi au vendredi
6h à 23h

Samedi 7h à 23h

Dimanche 8h à 22h



partenariat avec le propriétaire du développement de ce secteur;
 - Et la reconstruction du pont du chemin de Cookshire enjambant la rivière aux Saumons. Ce projet est admissible au programme de subvention du ministère des Transports.

5. Traitement actuel des élus municipaux

Conformément au règlement en vigueur et à la Loi sur le traitement des élus municipaux, la rémunération des élus de Compton est la suivante:

	Rémunération	Allocations	dépense	Total
Maire	3 500	1 750		5 250
Conseiller(ère)	1 170	585		1 755
Maire siégeant au conseil de la MRC	1 133	567		1 700

6. Réalisations 1998 de la municipalité

- Ce 3 novembre, j'ai enfin assisté à la mise en eau de la nouvelle station de traitement de l'eau potable. Cette nouvelle station doit améliorer la qualité de l'eau potable du réseau d'aqueduc public. Un investissement d'un peu plus de 200 000\$.
- En 1998, une réorganisation administrative du personnel de la municipalité a permis de le réduire ainsi:
- Administration: de 3 personnes à 28 heures/ semaine remplacé par 2 personnes à 35 heures/ semaine;
- Services techniques: de 2 personnes dont 1 à 40 heures/ semaine et 1 à 20 heures/ semaine remplacé par 1 seule à 40 heures/ semaine.
- Le conseil municipal a donné son aval à la création et à la constitution d'une Corporation de développement des Compton. Cette corporation est vouée à l'amélioration de la qualité de vie qui vise à assurer le développement en soutenant les bénévoles et les organismes communautaires, et en gérant les activités et les équipements de loisir et communautaire des municipalités de Compton et de Compton Station.
- Les jeunes élèves fréquentant l'École primaire Louis-St-Laurent et demeurant à l'intérieur d'un périmètre de 1,6 kilomètres se retrouvaient privés de transport scolaire par autobus dès la rentrée des classes l'automne dernier. Le conseil municipal s'est préoccupé de leur sécurité. En effet la municipalité a embauché 3 brigadiers et construit un aménagement piétonnier sur le chemin

de Cookshire au coût de 27 000\$ afin de palier à cette situation et de répondre à la demande des parents inquiets.

- Depuis plusieurs années la machinerie, les équipements et le matériel de la municipalité étaient entreposés dans deux parfois trois lieux différents. La municipalité a conclu une location de deux ans d'un bâtiment situé au coeur du village avec l'entreprise H. L. Boisvert Inc. . Maintenant tout est entreposé à un seul endroit.

- Dans le cadre de l'entente inter municipale en matière de protection contre les incendies entre les municipalités de Compton et de Compton Station, le camion autopompe Chevrolet 1963 a été remplacé par un camion autopompe 1998. Également, divers équipement de combats contre les incendies ont été achetés. Le coût global de ces achats totalise 177 640\$. La contribution de chacune des municipalités s'est établi comme suit:

Compton : 118 433\$

Compton Station : 59 207\$

avant ristournes de taxes.

- La municipalité de Compton a hébergé près de quatre-vingt dix personnes de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et de ses environs au cours de la crise du verglas de janvier dernier. Gens de Compton, de Compton Station et de la région, encore merci pour votre générosité et votre cordiale hospitalité.

- Nous avons réalisé plusieurs travaux de voirie dont le rechargement de gravier brut sur le chemin Côté. Le rechargement de gravier fin est prévu en 1999. Ce projet a été possible grâce à une subvention de 25 000\$ du ministère des Transports à la suite des recommandations de notre députée Madame Monique Gagnon Tremblay.

7. Conclusion

La gestion de la décroissance n'est pas facile à réaliser. Je demeure assuré de l'appui de notre population afin de nous aider à traverser l'an 1999.

Le maire de Compton,

Eugene Naylor ☐



Plomberie Mario Côté

Entrepreneur en plomberie
 «Bienvenue aux particuliers et aux entrepreneurs»
 Spécialisés en résidentiel
 Rénovation-commercial-industriel
 Service & Produits de qualité !

tél. : 835-9338

112, rue Paul, Compton

Les
Petites Annonces Classées
 du Québec sur Internet



C'est GRATUIT!

<http://www.LesPAC.com>

Compton

Maire :

Eugene Naylor

Conseillers :

Michel Brière

Jean-Paul Létourneau

André Laprise

Marcel Boisvert

Mahlon Grapes

Jean-Nicolas Gremion

Session ordinaire du 6 octobre

Normand Nadeau Excavation Inc. fournira le gravier pour le rechargement du chemin Côté au coût de 33 725,33\$. Marcel Boisvert vote contre et dépose une lettre à l'attention des membres du Conseil à cet effet.

Le Conseil recommande d'éliminer les représentants d'entreprises agissant à titre de conférenciers lorsqu'ils font également la promotion de leurs produits au cours de leurs ateliers lors de prochains Congrès de l'URMCQ.

L'entreprise Maxi Métal Inc de St-Georges de Beauce réparera le camion citerne du service de protection d'incendie au coût de 8 500\$.

Le budget 1999 de 246 677,00\$ de la Régie inter municipale de gestion des déchets solides de la Région de Coaticook est adopté. Une modification à l'entente portant sur une tarification au secteur commercial et industriel est rejetée. Le conseil maintient que le principe d'utilisateur-payeur aurait et serait respecté par l'achat d'une balance.

Suivant les recommandations du comité provisoire, le Conseil autorise la création de la corporation de développement des Compton. Cette corporation agira comme maître d'oeuvre en matière de: développement du loisir et du communautaire; gestion des équipements de loisir et du communautaire; concertation et services aux organismes communautaires; aides ponctuelles aux organismes communautaires, techniques et financières.

Le Conseil met fin l'actuelle commission des loisirs au profit de la création de la commission consultative du loisir et du communautaire qui

aura notamment comme mandat de recommander à chacun des conseils des municipalités de Compton et de Compton Station le budget de la Corporation et de recommander le versement des subventions annuelles aux organismes du milieu ayant fait une demande.

Le budget 1999 de la Régie inter municipale des Bureaux municipaux des Compton est adopté, les quotes-parts s'établissant à 11 400 \$ pour Compton Station et 22 800 \$ pour Compton.

Le conseiller Mahlon Grapes est nommé membre du comité des finances.

Le budget 1999 de l'Office municipal d'habitation du village de Compton prévoyant une contribution de 8 130\$ de la municipalité est adopté.

Une aide de 50\$ à l'Association des travailleurs de Sherbrooke pour le concours de Labour.

Adoption du projet de règlement numéro 49-98. Une demande formelle fut produite à l'effet d'aménager les branches 4 et 6 du cours d'eau Gagnon situées sur les lots 272 et 273-1 et 273-2, lesquelles sont sous la juridiction de la Municipalité régionale de comté de Coaticook. Les travaux ont été effectués par la Municipalité régionale de comté au coût de 17,560.00\$ et refacturés à Compton. Le Conseil décide de financer les frais directs et indirects reliés à ces travaux pour un montant de 19,250.00\$, par une taxe foncière spéciale fixée selon un taux suffisant à l'hectare et répartie entre les contribuables intéressés au prorata de la superficie contributive de leur terrain respectif. MM Michel Brière et Jean-Nicolas Gremion votent contre.

Séance du 20 octobre

M. Michel Lebeau, représentant de Lebeau Nourisseur, 37 rue Principale Nord, demande au conseil s'il est autorisé à agrandir son bâtiment actuel et à procéder à la transformation de panneau plastifié. Le conseil explique que la transformation de matériaux est un usage industriel. L'immeuble de M. Lebeau est situé en zone commerciale. En conséquence, une modification de zonage serait nécessaire. M Lebeau est invité à rencontrer l'inspecteur municipal et lui déposer

un dossier exposant ce projet. Il sera par la suite invité à une rencontre avec le comité consultatif d'urbanisme.

Le président du Comité consultatif d'urbanisme, monsieur Michel Brière, fait état d'une recommandation à l'effet d'autoriser le projet d'affichage commercial au coeur du périmètre urbain. La réalisation de ce projet d'affichage est confié à la Corporation de développement des Compton afin que la municipalité se dote d'un panneau publicitaire des commerces localisés sur une carte routière comme source d'autofinancement de ladite corporation. Il est recommandé de présenter ce projet à la municipalité de Compton Station.

Deux paires de bottes Aéro-Feu, 170.00\$; trois paires de gants Aéro-Feu 180.00\$; un harnais pour appareil respiration 625.00\$ sont achetés pour le service de combat contre les incendies. Un système d'alarme Microtec Inc. pour la caserne d'incendie est loué au coût mensuel de 14.95\$.

L'association des pompiers annonce leur décision de se retirer de l'organisation de la Fête Nationale du 24 juin. Mandat est donné à la Corporation de développement des Compton de rencontrer l'Association des pompiers.

À la demande de résidents, un panneau de signalisation "Attention à nos enfants" sera installé sur le chemin Boudreau considérant la circulation rapide et fréquente de ce secteur.

Le nivelage des voies de circulation gravelées du territoire de Compton sera réalisé en novembre au coût de 6 000\$.

Les frais de 500 \$ engendrés par l'incorporation de la Corporation de développement des Compton seront payés par la Municipalité.

Les conseillers Marcel Boisvert et Jean-Paul Létourneau représenteront la municipalité de Compton à la commission inter municipale des loisirs. La première rencontre de cette commission portera sur les demandes de subventions annuelles des organismes des municipalités de Compton et de Compton Station.

La municipalité adhère à l'Entente inter municipale portant sur le financement du

centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook".

L'entente de services professionnels pour 1999 avec Monty Coulombe, avocats, est renouvelée au tarif annuel de 750\$ plus taxes.

Une aide financière de cent dollars (100\$) est accordée à l'organisme Jeux du Québec Estrie.

Séance du 3 novembre

Le conseil a renoncé à l'indexation de la rémunération des élus pour l'exercice financier 1998.

La Municipalité de Compton louera un bâtiment aux fins d'entreposage situé au 12, chemin de Hatley de la compagnie H. L. Boisvert Inc pour une durée de (24) mois au coût de sept mille deux cents (7 200\$) taxes incluses.

La Municipalité du Canton de Eaton accepte la requête que la municipalité de Compton soit l'unique responsable de la gestion du pont sur le chemin de Cookshire et d'accepter qu'elle assume entièrement les dépenses découlant de son entretien

normal.

Le maire a fait rapport sur la situation financière de la municipalité. (voir textepage 9)

Des vêtements de ville du service de protection contre les incendies seront achetés pour un montant n'excédant pas 272\$ taxes incluses.

Mme Mimi Desaulniers du 15 B rue Bellevue recevra 50\$ pour une lessive altérée.

Ce conseil ayant pris connaissance du courrier certifié du ministère des Transports du 22 octobre 1998 ayant pour objet: "mandat; 1280, N/D 9-85-00801" et du rapport de son inspecteur municipal;

Dans le cadre de la disposition d'immeubles publics excédentaires par le MTQ, la municipalité demande à ce que l'immeuble suivant soit regroupé à sa propriété actuelle: Lot Ptie 20B-1, rang 7, d'une superficie de 7 323,9 mètres carrés;

Club Lions - Fête de Noël et des familles, décoration de la salle

Le club Lions recevra une aide de 200 \$ pour la décoration de la salle paroissiale dans le cadre de la fête de Noël et des familles. Le conseil municipal profitera de cette occasion pour distribuer les subventions aux familles des nouveau-nés du territoire de Compton.

Le Conseil autorise la fabrication et l'installation d'un panneau

d'affichage annonçant le Centre communautaire Notre-Dame-des-Prés jusqu'à concurrence de 600 \$.

Suite au passage de visiteurs indésirables au centre communautaire et de tentatives de vandalisme, la porte de sortie côté est de la grande salle du centre communautaire sera réparée. Il est aussi envisagé d'installer une barre panique avec système d'alarme.

La nouvelle tarification applicable à la publicité imprimée dans le "Journal l'écho" ainsi que les honoraires professionnels de la rédaction du journal et de la vente de publicité sont approuvés.

Le Conseil considère une possible adhésion la Cour municipale commune de Coaticook et entreprend les démarches nécessaires.

Acti-Bus/Région de Coaticook, recevra 1 960.00\$, à titre de contribution municipale pour 1999. L'horaire du service de transport adapté est fixé aux heures suivantes: du lundi au vendredi: 7h30 à 17h30. Toutefois, ces heures de service hebdomadaires demeurent flexibles selon la demande de notre clientèle. L'utilisateur devra déboursier le montant fixé par le conseil d'administration. Les priorités de déplacements sont les suivantes : travail, études, soins professionnels, loisirs, autres.

Les contrats des employés Gilles

Groleau au poste de commis comptable, Martine Carrier Lizotte au poste de secrétaire et Alain Beaulieu au poste d'inspecteur municipal sont reconduits jusqu'au 31 janvier 1999.

Monsieur le conseiller Jean-Paul Létourneau fait rapport qu'après avoir pris connaissance du guide édictant les mesures d'urgence à Compton, tout lui semble à refaire.

Séance du 17 novembre

Suite à la disposition d'immeubles publics excédentaires par le MTQ, la municipalité est intéressée à regrouper à sa propriété actuelle les Lots Pties 26C-1, 26C-2, Rang 5, d'une superficie de 20 876 pieds carrés;

Le détecteur de gaz propriété de la municipalité sera réparé au coût de 646.44 \$ et transféré au service inter municipal d'incendie des Compton.

La brigade d'incendie des Compton desservira la municipalité de Martinville en matière de protection contre les incendies comme lorsqu'elle dessert les territoires des Compton.

Infrastructures Teknika Inc. assumera le service d'assistance technique au rodage de l'opération et d'optimisation du procédé de traitement de l'eau potable de la

Gérin Custeau
Notaires et
Conseillers juridiques

Agricole Compagnies
Immeubles Successions
Testaments Mandats

tél. : 849- 4855
télécopieur : 849-9675
38, Child, Coaticook

Bière
Vin

Bonichoix

Marché Grégoire et filles

8 Chemin Hatley, Compton, Qc

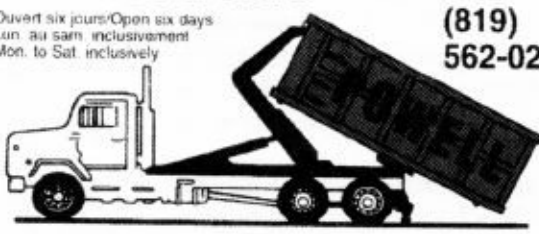
Sylvia Dupont
Claude Grégoire, prop.

(819) 835-5492

**LOCATION DE CONTENEURS
POUR TOUS GENRES DE TRAVAUX
RENTAL OF CONTAINERS FOR ALL
TYPES OF JOBS**

Ouvert six jours/Open six days
Lun. au sam. inclusivement
Mon. to Sat. inclusively

(819)
562-0212



nouvelle station de traitement de l'eau au coût de 2 280\$.

Des fossés seront creusés dans les secteurs suivants : Partie du chemin Brown; Partie du chemin Audet; Partie du chemin de Moe's River (secteur municipal); au coût de 9 500\$.

Les modifications suivantes seront proposées au règlement d'urbanisme : en zone R_c 42, remplacer l'affectation résidentielle par une nouvelle zone IC-45 ayant une affectation industrielle légère et commerciale; et inclure un nouvel usage industriel léger en zone C44.

Une partie du garage loué sera isolé au coût de 1 000 \$, puis chauffé pour permettre la réparation et l'entreposage d'équipements municipaux.

La municipalité renouvelle pour 1999 les contrats d'assurance avec Conway Jacques courtiers d'assurances inc au coût de 14 571\$.

Le premier projet de règlement modificateur numéro 181-50-98 modifiant le règlement de zonage numéro 181 de l'ancienne municipalité du Village de Compton est adopté. Ce règlement a notamment pour objet de permettre spécifiquement certains usages industriels (fabricants d'appareil de chauffage et de ventilation et fabricants de matières plastiques) et de définir leurs critères d'exploitation dans la zone C-44. Les établissements et usages industriels devront satisfaire aux exigences suivantes: aucune émission d'odeur, de gaz ou de vapeur n'est autorisée au delà des limites du terrain où est situé l'établissement ou l'usage industriel; aucune émission de poussière ou de cendre de fumée n'est autorisée au delà des limites du terrain où est situé l'établissement ou l'usage industriel; ne pas présenter de danger d'explosion ou d'incendie; l'intensité du bruit de pas être supérieure à l'intensité moyenne du bruit normale de la rue et de la

circulation aux limites du terrain où est situé l'établissement ou l'usage industriel." Une assemblée de consultation sera tenue le 15 décembre à 20h15, à la salle du conseil municipal au 3 chemin de Hatley, Compton.

Madame Binet, réitère son désaccord au paiement de la taxe spéciale découlant de l'exécution de travaux d'aménagement des branches 4 et 6 du cours d'eau Gagnon par la MRC de Coaticook. Ces travaux étant conséquents d'une demande formelle de M. Jacques Asselin, ancien propriétaire du 99 chemin de la Station,

Le Conseil décide que les comptes de taxes spéciales découlant de l'adoption des règlements 46-98, 46-1-98 et 49-98 demeurent exigibles des contribuables concernés par lesdits travaux précités

D'autre part le Conseil considère irrecevable la réclamation de 63 267 \$ de monsieur Jacques Asselin. Cette réclamation, en dommages et intérêts, se base

entre autres sur les travaux de canalisation et aux autres interventions qu'il a finalement dû effectuer lui-même sur le lot 273, par défaut de la municipalité d'intervenir dans sa juridiction, malgré les requêtes auprès de la municipalité depuis 1991.

Une aide financière de 50\$ est accordée à l'École secondaire La Frontalière pour l'album-souvenir des finissants et finissantes.

L'organisme "Cuisine collective" a reçu en don une quantité appréciable de viande de porc leur permettant de préparer des tourtières. Il demande une contribution de 100\$ pour l'achat de viande de bœuf afin de faire des tourtières qui seraient données aux démunis pour les Fêtes. M. Marcel Boisvert vote en faveur, les autres conseillers contre, considérant que l'organisme est déjà subventionné par la mise à disposition gratuite de la cuisine du Centre communautaire, et aucun don n'est accordé. □

Chers Comptonnois,
Chères Comptonnoises,

Voici venu le temps des réjouissances!

Nous profitons de ce moment privilégié pour vous offrir tous nos vœux de paix et de bonheur. Que le nouvel an soit gage d'un avenir prometteur pour vous et les vôtres.

Soyez assuré(e) de notre constante collaboration et de notre souci de toujours mieux vous servir.

Municipalité de Compton

Season's Greetings

We want to take this opportunity to wish you and your family peace and happiness.

May the end of this millennial bring you hope and new challenges.

Municipality of Compton

Du nouveau à Compton-Station ! L'Auberge des Grands Jardins ouvre ses portes

Au début décembre, une nouvelle Table champêtre et Gîte du Passant s'apprête à nous accueillir. Jacques Paré et son équipe, déjà bien connus et appréciés pour leur service de buffet-traiteur vont maintenant nous offrir les délices de la Table d'ici. Au menu nous pourrons savourer des mets apprêtés au goût de chaque saison avec une spécialité de volailles de toutes sortes. Jacques élève plus de 800 volatiles (caille, faisan, perdrix, oie, pintade, canard, etc.) qu'il apprêtera de façon varié et en utilisant beaucoup de produits du terroir. Les produits biologiques seront également à l'honneur, Jacques veut en faire une priorité dans sa table. Le site, absolument merveilleux, est l'ancienne Ferme-

Verger Beauval de Compton-Station. Au haut de la colline, cette grande propriété surplombe la vallée de la Coaticook et offre une vue magnifique. D'autant plus que la maison est entourée d'une galerie et d'une terrasse aménagées pour accueillir les invités et les

convives et les faire profiter de la beauté du paysage. L'auberge complètement rénovée compte 3 chambres avec salles de bain privées et une salle à diner d'une capacité de 50 personnes. Un bel endroit pour nos soupers du temps des fêtes... □



Les heures du conte sont de retour!

Cette année encore, la Bibliothèque de Compton offre aux enfants de la maternelle et de la pré-maternelle des moments magiques. Les heures du conte sont des moments privilégiés durant lesquels s'estompe la frontière entre la réalité et des mondes imaginaires. Lors de ces instants, nous rencontrons toutes sortes de personnages et vivons avec eux bien des aventures

Au début du mois d'octobre, les enfants et les animatrices ont fait la

connaissance d'Émeraude la petite feuille d'érable et de Monsieur Vent. En leur compagnie, ils ont assisté au grand bal de l'automne.

Puis, pour célébrer l'Halloween, un deuxième rendez-vous d'octobre a eu lieu. Nathalie et Lyne, les deux animatrices de la bibliothèque, ont alors présenté aux enfants « Le tout petit fantôme ». Ce tout petit fantôme qui vivait avec ses deux tout petits chats noirs était bien peureux! Il avait bien de la difficulté à hanter, car l'écho de sa propre voix lui faisait peur et il devait cacher sa toute petite tête! Heureusement ses amis sont venus à son aide: ils lui ont fait très peur et pour protéger ses tout petits chats, le tout petit fantôme est devenu courageux.

Après avoir écouté ce conte, les enfants ont fabriqué une toute petite histoire. Ils devaient découper dans du carton de couleur les personnages et les décors dont ils se souvenaient, puis les coller sur une petite feuille de carton. Chacun est donc reparti avec une toute petite histoire à raconter aux personnes qu'il aime pour partager ces moments de magie!

Au prochain instant de fantaisie!

Le comité de la bibliothèque de Compton. □



**PRODUITS DE CIMENT
COUILLARD**
INC.

340, rue MERRILL
COATICOOK (Québec)
J1A 1X4

- Béton préparé
- Trou d'homme, poids
- Tuyau, fosse septique
- Livraison pierre et gravier

Tél.: (819) 849-2778
Fax: (819) 849-9497

Notre agriculture

Une évolution durable

En discutant avec les intervenants du milieu agricole d'ici, du producteur conventionnel de grande culture au producteur laitier, du fermier biologique aux penseurs du Ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'alimentation (MAPAQ) et des organismes de soutien à l'agriculture, la même constante revient: la préoccupation environnementale. Ce discours est sur toutes les lèvres! (ou presque...).

Il faut dire qu'au Québec l'écologie et les mesures environnementales ont pris énormément d'importance et d'élan depuis que le Ministère de l'Agriculture a créé en juin 1995 sa politique agricole de développement durable. Selon cette politique, il est impératif que l'agriculture québécoise prenne rapidement un virage vert pour combattre avec vigueur les impacts environnementaux néfastes de l'intensification de l'agriculture. Il ne suffit cependant pas de créer une politique verte pour qu'un domaine aussi vaste et complexe que celui de l'agriculture se transforme automatiquement. D'un côté il y a les environnementalistes sonnante l'alerte et de l'autre des agriculteurs qui malgré toute la bonne volonté du monde trouvent parfois difficile de conjuguer rentabilité et application des nouvelles normes environnementales.

Malgré tout la volonté écologique semble forte. Selon Line Boulet de la Table de concertation agro-alimentaire de Coaticook: «Nous possédons une bonne longueur d'avance sur les états américains qui nous bordent. Nos mesures concrètes de protection de l'environnement sont beaucoup plus musclées». «Notre MRC, et particulièrement Compton, démontre une tendance remarquable vers l'agriculture en accord avec l'environnement. Tous les agriculteurs n'en

sont pas là, mais plusieurs progressent dans cette direction». Il est vrai que grâce à des entreprises comme La

La terre de chez nous... Ferme Sanders, l'une des premières fermes

«En se promenant dans les beaux vallons de nos campagnes: qui d'entre-nous peut rester indifférent à la beauté et à la puissance tranquille de ces paysages? À chaque détour des petits chemins qui enlacent les rondeurs des prés, on découvre des panoramas plus charmants les uns que les autres. Quel superbe scène, ces beaux grands champs ondulés et colorés entourant une jolie ferme dont les silos dessinent le ciel. Que l'on y soit né, qu'elle nous ait adoptée, où qu'on y soit venu en passant, la terre d'ici laisse une marque profonde. Elle émeut...

Ceux qui l'habitent, ceux qui la travaillent, ceux qui s'en nourrissent, y vivent une grande histoire d'amour. Les fermiers d'ici l'aiment tous profondément, cette terre, chacun à sa manière. Et aimer, c'est parfois tendre et parfois orageux. On peut aussi abuser de ce qu'on aime, lui manquer de respect et s'en justifier. On peut l'aimer à mourir et s'y arracher le cœur. On peut aussi y trouver l'équilibre parfait. Mais chose certaine elle ne laisse pas indifférent. Vous voyez cet agriculteur à genoux dans son champ qui examine sa terre en l'égrenant dans ses doigts, il communique... À quoi? Ça dépend de lui. Pour l'un, c'est un sage mélange de minéraux, d'azote, de silice, de potasse et de matières organiques qui fait vivre honorablement lui et sa famille. Pour l'autre, c'est cette terre ancestrale dont il est fier d'être le chaînon assurant la continuité. Tandis que le troisième y voit une partie de la planète dont il est responsable et qu'il doit nourrir autant qu'elle nous nourrit.

Ces gens là, c'est nous. Compton est principalement à vocation agricole. Connaître nos agriculteurs, c'est se connaître mieux en tant que coin de pays. Où s'en va l'agriculture de chez nous? Quelles sont nos préoccupations et nos tendances? Quel est notre profil agricole? À quoi est-ce qu'on communique...

Lisette Proulx

biologiques au Québec, le sujet de l'agriculture saine est dans l'air depuis plusieurs années déjà. La proportion de produits biologiques dans la production maraîchère de Compton est

remarquable. Nous avons découvert que plusieurs de nos gros producteurs laitiers ou céréaliers locaux ont entrepris une démarche vigoureuse vers l'assainissement de leur gestion agricole. Que notre U.P.A. locale soit un intervenant dynamique dans le programme de stabilisation des berges de la rivière Coaticook (un projet environnemental pilote au Canada), est la preuve certaine du souci environnemental de nos agriculteurs.

Il y a encore beaucoup à faire. «L'agriculture non-durable est l'une des principales activités polluantes aussi bien au Québec que dans tous les pays occidentaux.» (UQCN 1998). Les accusations sont nombreuses: détérioration de la structure des sols, perte de la teneur organique des terres en monoculture, sur-fertilisation, pollution des cours d'eau, perte d'usage domestique et récréatif, atteinte à la bio-diversité et aux habitats fauniques, accroissement des quantités de pesticides, d'azote, de phosphore, de nitrite/nitrate dans les nappes souterraines et les cours d'eau. La belle image bucolique du fermier en harmonie avec la nature en prend un coup.

Placé devant ces constats, le producteur agricole sait qu'il doit réagir. À l'heure actuelle le gouvernement se contente d'informer les agriculteurs sur l'importance de l'agriculture durable, et d'offrir de la formation. Il n'existe aucune réglementation fixe et très peu de mesures de contrôle.

On laisse à l'agriculteur l'auto-contrôle, il est le responsable. Chacun réagit à sa manière, selon sa conscience, ses moyens financiers, son degré de formation ou sa philosophie.

Certains profitent de la situation pour

continué en page 16

suite de la page 15

continuer à pratiquer l'agriculture non-durable, camouflant mieux leurs excès et souhaitant que les inspecteurs ne soient pas trop sévères! D'autres s'aventurent prudemment sur la voie des changements concrets et avancent vers une agriculture saine tandis que certains font le grand saut vers le biologique.

Le développement durable

Ici à Compton, plusieurs agriculteurs ont adopté avec enthousiasme le concept de l'agriculture durable tel qu'exprimé dans la politique du Ministère de l'Agriculture. Victor Blais, agriculteur à Compton-Station, est un de ceux qui ont emprunté cette voie : «Pour moi, cela a signifié un progrès vers une gestion plus rationnelle de la ferme, ce qui m'a permis de diminuer considérablement les apports d'herbicides, de fongicides et d'engrais chimiques en compensant par une utilisation intelligente des ressources du sol et du milieu environnant.»

Le défi c'est de permettre à l'agriculteur de réduire considérablement son apport chimique et de respecter l'environnement sans compromettre la rentabilité de son entreprise. L'agriculture durable demande une vigilance constante de la part de l'agriculteur. Gaston Proulx, agronome, explique: «Avant, les agriculteurs suivaient des recettes: arroser telle quantité de produits sur telle culture à telle date. C'était facile.... Maintenant tout est au cas par cas. L'agriculture durable minimise les interventions non-naturelles. D'abord il faut prévenir, et si un problème survient, appliquer une solution naturelle. C'est seulement dans le cas d'un besoin extrême qu'il faut recourir au chimique.» Autrement dit, l'agriculteur ne doit utiliser les insecticides et les herbicides que lorsque c'est absolument nécessaire et dans ce cas fertiliser avec les doses minimales.

Un tel travail ne s'improvise pas. Les agriculteurs comme Victor Blais ont du se tourner vers les nouveaux programmes de formation afin de se familiariser avec les techniques récentes et les connaissances agricoles telles la rotation des cultures, les applications «savantes» de fumier (hé oui! c'est une science!) et d'engrais naturels, la réduction de l'érosion et de la compaction, l'utilisation de prédateurs naturels pour les insectes, etc. «Il a fallu que j'aie cherché de l'aide; le centre d'agro-biologie de Warwick m'a donné un

sérieux coup de main. On ne peut pas faire cela tout seul.» dit Victor Blais.

Tout le monde s'accorde à dire que la formation est la clé du succès pour le producteur agricole qui choisit la voie de l'agriculture durable. Les agriculteurs se sont donc dotés de clubs d'encadrement tel le Club agro-environnemental estrien. Grâce à ce club,

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU MAPAQ

Les enjeux :

- La production d'aliments sains et nutritifs.
- Le soutien de la compétitivité du secteur bio-alimentaire.
- La sauvegarde de l'environnement et des ressources naturelles.
- La cohabitation harmonieuse des personnes et des activités.

Les moyens:

- La mobilisation des partenaires autour d'objectifs liés à la dégradation des ressources
- Le développement de programmes compatibles avec le développement durable
- L'amélioration des connaissances permettant une utilisation durable des ressources.
- L'établissement d'une cohabitation territoriale harmonieuse.
- Cohabitation territoriale harmonieuse.
- L'intégration dans la stratégie de conquête des marchés d'une image de marque associée à la protection de l'environnement et à la qualité des aliments.

les producteurs d'ici se regroupent pour utiliser les services d'agronomes et de techniciens qui leur enseignent les techniques agricoles de pointe (analyse des sols, calcul des engrais, gestion des fumiers, rotation des cultures, désherbage, etc) et les soutiennent dans leur gestion agricole rationnelle. Fort de ces nouvelles connaissances, l'agriculteur peut espérer faire évoluer la gestion de sa ferme vers une agriculture durable et contribuer à la sauvegarde de l'environnement.

Les défis de l'agriculture durable

Mais tous sont loin d'être convertis à l'agriculture durable. Il est normal de se demander pourquoi cette démarche reste difficile pour certains producteurs. Pour M. Robert Trudeau de l'U.P.A. il y a beaucoup de raisons: «Pour les gros producteurs, c'est plus difficile. L'enjeu est plus grand, ce n'est pas tout le monde qui est prêt à prendre le risque.

Une erreur pourrait être fatale pour une grosse entreprise».

Il n'existe pas encore de programme concret d'aide financière pour l'agriculteur en transition vers l'agriculture durable et il est indéniable que pour certains d'entre eux ce passage est perçu comme un réel risque financier. En agriculture, la loi du marché est parfois cruelle. Avec la mondialisation des marchés, il suffit qu'une année la récolte soit excellente aux États-Unis pour que les prix chutent ici. Pour une grosse entreprise agricole, le rendement à l'hectare est crucial. Beaucoup d'agriculteurs craignent que les mesures environnementales imposées à leur entreprise réduisent leur rendement tout en augmentent indûment leur coût de production.

Selon Marc Paré, producteur céréalier : « Je n'ai pas assez de marge de manœuvre dans mon entreprise pour me permettre des erreurs. Il me faut du rendement! Alors j'arrose, je fertilise au maximum des doses permises et ainsi je ne prends aucune chance.» Par contre plusieurs agriculteurs ayant pris le virage vers l'agriculture durable ou même biologique (voir Virage Bio) constatent un rendement égal de leur production. Marc Paré: «Quand je vois les champs de Michel Gaudreau (voir Virage bio), ils sont propres, ça m'encourage. Surtout quand je sais que son produit bio se vend deux fois plus cher que le mien. Mais ce n'est pas garanti que les prix du bio vont toujours demeurer aussi élevés. Pour moi, présentement, c'est trop de travail et c'est trop insécurisant. Je n'ai pas les reins assez solides pour risquer des pertes.»

Adrien Brault, producteur laitier et céréalier de Compton, constate que les producteurs ont quand même tous fait un bon bout de chemin. «Les recommandations du MAPAC sur la quantité de produits chimiques nous ont fait réduire notre apport d'environ 30% au cours des dernières années. « La rotation des cultures est maintenant devenue partie intégrante de toute gestion agricole qui se respecte.» Personne ne peut plus se permettre de brûler

son sol» nous dit M. Trudeau de l'UPA. «Après, ça coûte beaucoup trop cher en produits chimiques».

Selon Gaston Proulx, agronome et professeur à l'Institut de technologie agricole de la Pocatière «L'expression agriculture durable est bien galvaudée. Chacun l'interprète à sa manière. Le développement durable c'est bien plus que la réduction des produits chimiques, c'est un changement complet de vision, une approche environnementale complète qui nécessite une grande expertise.» Selon lui, sans une bonne formation l'agriculteur ne peut suivre le courant. «Transformer une entreprise conventionnelle en développement durable n'est pas une mince affaire. Il est tout à fait compréhensible que certains agriculteurs soient craintifs. La marche est haute. Pour faire le pas sans trébucher, le gros producteur doit être très bien renseigné et très bien encadré».

Qu'on le veuille ou non, il semble que le virage soit incontournable. Selon le MAPAQ, les

inspecteurs environnementaux vont exiger beaucoup de l'agriculteur au cours des deux ou trois prochaines années. Ceux qui ne se conformeront pas auront du mal à obtenir des prêts, des subventions ou des permis. Les inspections ont commencé chez les plus gros producteurs et tout le monde va y passer.

Le maintien de la compétitivité des produits agro-alimentaires est un autre défi de taille que s'est fixé le gouvernement dans ce virage. Les nouvelles normes environnementales augmentent souvent le coût de production des agriculteurs à cause d'investissements majeurs obligatoires (bassin d'épuration etc.) alors que certaines approches réduisent les coûts (moins d'herbicides, pesticides, d'engrais chimique) : les calculs sont complexes. Une solution consiste à miser sur l'image de marque de l'agriculture durable pour faire la promotion des «produits verts». «Une certification verte permettrait aux producteurs d'agriculture durable de se positionner avantageusement sur

les marchés internationaux et les conquérir.» (MAPAQ). Les exigences environnementales des marchés européens et japonais seraient comblées à des prix extrêmement intéressants pour l'acheteur. «Considérant ces objectifs et les défis actuels des agriculteurs en transition, il est impératif que le gouvernement et l'entreprise privée suivent la voie des pays européens et s'impliquent financièrement pour soutenir le développement de l'agriculture durable», affirme Serge Laffont du Centre d'agriculture biologique de La Pocatière.

Chose certaine, les voix sont unanimes : Malgré les défis qu'elle comporte, la démarche actuelle des Québécois vers l'agriculture durable se révèle puissante, courageuse et inédite. Elle redonne à l'agriculture ses lettres de noblesse. Le virage vert québécois est maintenant reconnu sur le plan mondial comme une démarche très dynamique et innovatrice qui trace un chemin pour l'agriculture de l'avenir. □

Prix du Mérite environnemental estrien

Un exemple d'agriculture durable

Interview avec Diane Beaulieu

La ferme familiale de Jean-Noël Groleau et de Diane Beaulieu du Chemin Cochrane est un bon exemple d'agriculture durable et de la tendance des agriculteurs d'ici. Ce n'est pas une ferme biologique, (bien que Diane aime dire : «On est semi-biologique»), mais c'est une

ferme qui s'efforce de respecter l'environnement tout en gérant une entreprise rentable. Diane représente bien le nouveau rôle que se donnent les femmes en agriculture. Associée à son mari dans tous les aspects de l'entreprise, elle prend son métier à cœur.

Après quelques années sur la ferme, elle retourne aux études compléter un D.E.C. en agriculture. Depuis, elle et son mari assistent en moyenne à 200 heures de formation en agriculture par année. Elle a beaucoup à dire...

De quoi se compose votre production?

Diane: Nous sommes une ferme laitière, nous avons un troupeau de 95 têtes. Nous cultivons sur 208 acres (+43 acres en boisé), ceci nous permet de produire le fourrage et les céréales nécessaires pour notre troupeau et nous vendons notre surplus d'orge et de soya à un centre de grain. Cette année nous avons vendu 26 tonnes de soya.

Vous avez gagné un prix?

Pas un, plusieurs! On travaille fort! Cette année nous avons gagné le prix Cérès du concours du Salon de l'agriculture; le prix du Mérite environnemental Estrien ainsi que le prix Excel, un prix d'excellence en Gestion offert par la chambre de Commerce de Coaticook. L'an dernier nous avons gagné le prix Reconnaissance Estrie et le Mérite environnemental du Québec. Présentement



La Ferme Jean-Noël Groleau Inc.

continué en page 18

suite de la page 17

nous sommes en voie de certification ISO 14 001.

Qu'est-ce que cela signifie pour vous ces prix?

Les prix sont intéressants parce qu'ils permettent de faire connaître notre travail. Ça nous met sur la carte! Chaque année, j'ai plusieurs autobus bondés de monde qui viennent de partout en province pour visiter la ferme. Notre succès encourage d'autres agriculteurs à suivre cette direction.

Quelle direction?

L'agriculture durable, le respect de l'environnement, la volonté de connaître et d'appliquer des méthodes d'agriculture qui sont en accord avec la nature. Nous voulons travailler avec les forces de la nature et non pas contre elles. Pour nous c'est un engagement. D'ailleurs nous avons signé la Charte Estrie Zone Verte, c'est un engagement de 5 ans à poursuivre un processus d'agriculture durable.

Concrètement, sur votre ferme, ça veut dire quoi l'agriculture durable?

Beaucoup de choses. Depuis 8 ans, on a beaucoup réduit notre apport en produits chimiques. Fini les insecticides, très peu d'herbicides (seulement sur quelques cultures), et une réduction énorme des engrais chimiques. Il y a huit ans, je dépensais environ 15,000\$ par année d'engrais chimiques pour mes 208 acres. Cette année, ça m'a coûté moins de 2000\$ pour la même surface.

Comment en êtes-vous arrivé à cela? Vous deviez avoir des «bibittes» et des mauvaises herbes comme tout le monde dans votre bout du Chemin Cochrane?

D'abord les «bibittes» on les laisse vivre. Dans les champs, elles se mangent entre elles de toute façon, vaut mieux les laisser faire, sinon on complique les choses. Pour le reste il y a plein de petits trucs: Dans mon potager, je plante des oeuillets d'inde à chaque deux rangs, les bibittes haïssent cette odeur là. J'arrose mes pommiers avec de l'eau de vaisselle; je construit une trappe à perce-oreille avec un plat vide de crème glacée et du savon à vaisselle. Ça les attirent, ils y plongent, et meurent. C'est simple, écologique, et pas mal moins cher que du poison.

Et pour les mauvaises herbes?

Dans ma bleuetière et mon potager, y'a pas de problème, je n'ai aucun herbicide, j'utilise du brin de scie, du «peat moss» et du sarclage à la main. Mais les mauvaises herbes, en grande

culture, c'est plus compliqué. Disons que ça prend une approche plus scientifique. La technique de rotation des cultures aide à éliminer la prolifération des mauvaises herbes, c'est très efficace pour certaines cultures, moins pour d'autres. Ici, nous évitons d'utiliser l'Atrazine autant que faire se peut, c'est du vrai poison qui à la longue brûle les sols et qui se répand dans tout l'environnement. Nous utilisons le Round-up sur certaines semences quand c'est nécessaire. C'est moins pire que l'Atrazine parce que ce n'est pas résiduel, c'est un herbicide de contact... mais ce n'est quand même pas naturel cette affaire là. C'est un produit de synthèse qui laisse des traces dans l'environnement. Nous on essaie de trouver une autre manière qui serait rentable. Il y a beaucoup de recherches qui se fait là-dessus.

Et l'engrais?

D'abord un sol ça se garde riche si on fait une bonne gestion des labours et la rotation des cultures. Je vais te donner la séquence pour un champ. Nous, on ne laboure pas à l'automne afin de ne pas trop briser le sol. Au printemps, on laboure et on plante du maïs. Puisque le maïs est friand d'azote; l'an d'après, le champ est plus faible en azote. Alors, nous plantons du soya, parce que le soya ça nourrit le sol en azote. La troisième année, je peux replanter du maïs. Mais la quatrième année, afin d'éviter l'usure du sol, on plante un fourrage grainé en orge et en luzerne ensemble pour un an et ensuite la luzerne seule pendant environ 4 ans. Tout cela fait que, la luzerne nourrit l'orge en azote, elle décompacte le sol, la matière organique est maintenue et j'ai pas besoin d'enrichir artificiellement. L'un nourrit l'autre. Et puis on met du fumier. Mais pas n'importe comment! Deux fois par année, je pars avec mon petit pot vide de beurre de pinotte rempli de « M...» et je vais le faire analyser. Je veux savoir ce que je mets sur ma terre... Et puis on analyse les sols régulièrement, et s'il le faut on utilise un peu d'engrais chimique. Mais le strict minimum et seulement dans le maïs et la luzerne. Par exemple, ici à Compton, le sol est très pauvre en magnésium, alors il faut compenser.

Votre rendement a-t-il souffert avec ces changements?

Non. Notre rendement est le même, mais la satisfaction est beaucoup plus grande. Maintenant nous produisons du soya et de l'orge avec zéro engrais chimique. Nous sommes fiers.

Pourquoi ne pas tout simplement devenir

complètement biologique?

Nous y allons, mais prudemment, on se donne 10 ans. Dans une ferme où il y a des animaux, il y a un équilibre délicat. Il faut que malgré la transition, la production de la ferme continue à suffire pour le troupeau. Il ne faut pas faire d'erreur. Et puis c'est toutes les étapes de production qu'il faut amener au bio. Chez les animaux cela signifie, la nourriture, l'eau, les médicaments. Tout cela est à surveiller, et on progresse dans cette direction. J'utilise déjà beaucoup l'argile et l'homéopathie pour soigner mes bêtes. On se tourne vers la prévention et non seulement la cure. Ça prend du temps apprendre à contrôler tout cela. On va prendre le temps qu'il faut.

Ce que vous faites est encourageant! Mais je ne comprend pas pourquoi, avec tout ce que l'on sait maintenant, il y a encore des producteurs agricoles d'ici qui n'ont pas fait ce virage vers l'agriculture durable.

Ces agriculteurs là manquent tout simplement d'information et de connaissance. Il faut de la formation, sinon c'est impossible, on ne s'en sort pas! C'est typique, moins tu es informé, plus tu te fies au vendeur de produits chimiques qui te dit que pour obtenir ton rendement il faut absolument que tu utilises plein d'engrais, plein d'herbicides, plein d'insecticides. Il ne faut pas oublier que ces vendeurs là, leur job... c'est de vendre! Et surtout il faut que l'agriculteur soit motivé, il doit comprendre ce qu'il fait à sa terre et à son environnement. Comprendre que les engrais chimiques, les pesticides, les fongicides qu'il utilise ne restent pas sur la plante. Il en respire lui-même à cœur de jour, son voisin le respire, sa corde à linge en est imprégnée. Ça va dans la rivière où ses enfants se baignent, dans le lait, dans le fumier et ça retourne dans le sol. Il faut penser à arrêter ça.

En tout cas, vous prenez bien soin de vos affaires! On a qu'à regarder comment votre ferme est propre et belle.

Ça aussi c'est de l'environnement! Une belle ferme dans une belle campagne, c'est donc beau à regarder. Nous l'agriculture, c'est un patrimoine familial depuis quelques générations, il faut en être fier et la montrer dans toute sa beauté. La terre on l'emprunte à nos enfants, et on veut leur redonner en santé!

□

Le grand virage bio,

un virage qui prend du courage !

Interview avec Michel Gaudreau

Lorsqu'un agriculteur décide de transformer sa ferme en une entreprise 100% biologique, ce n'est pas une mince affaire. Ça prend du courage, de la détermination et une bonne dose de conviction personnelle. Michel Gaudreau du Chemin Couture à Compton s'est décidé en 1994 à commencer cette démarche. Il a transformé une ancienne ferme laitière en une ferme céréalière biologique. Sa principale production est le maïs pour l'alimentation animale.

Qu'est-ce qui t'a motivé à faire ce virage vers le biologique ?

Des convictions personnelles. Je ne voulais plus travailler dans le chimique. Je me sentais de plus en plus mal avec cela. Je croyais aux grandes forces de la nature alors j'ai décidé d'aller au bout de mes convictions.

Par quoi as-tu commencé ?

J'ai d'abord consulté des amis qui était déjà dans l'agriculture biologique et qui m'ont encouragé. Puis j'ai suivi des cours et des ateliers de formation (J'en suis encore d'ailleurs...) et.. j'ai sauté dans le bain!

Est-ce que c'est difficile?

Maintenant ça va, ouf!! Mais il a fallu travailler fort en maudit! L'OCIA (Organic Crop Improvement Association) m'a préparé un cahier de charge couvrant une période de trois ans. Si je remplissais tout cela, je pourrais être accrédité et mes récoltes pourraient porter la mention «biologique». Ma terre ne devait recevoir aucun apport chimique quel qu'il soit pendant ces trois années là. Pas de fongicide, pas d'herbicide, pas d'engrais chimique! Pas de produit transgénique et une bonne rotation des cultures afin de garder la vie bactérienne. Beaucoup de choses nouvelles à intégrer et à appliquer!

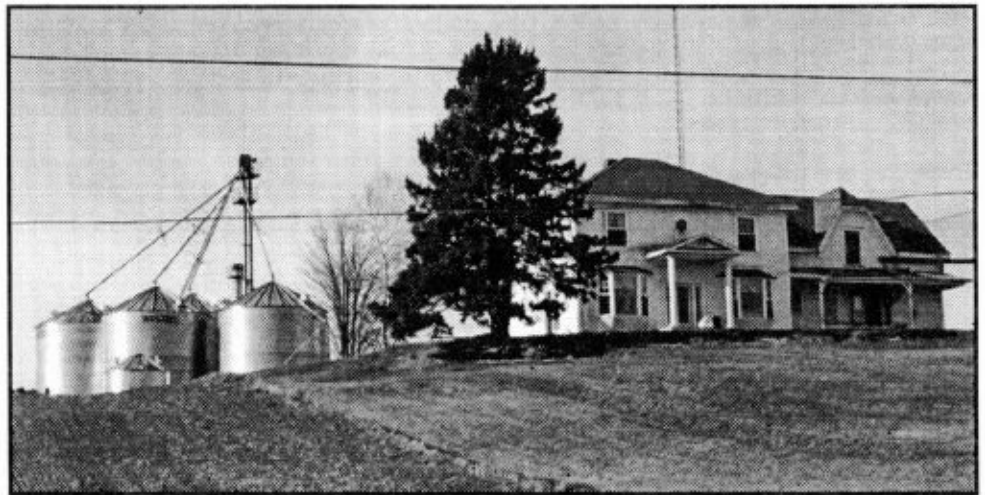
Tu as subi des baisses de production?

Par moment ouï! Je te dis que parfois ça pressait ma formation sur les méthodes de désherbage et de fertilisation naturelles!!!...La difficulté c'est que le manque d'expérience te fait faire des erreurs et tu n'as pas de filet. Ta terre n'est pas encore tout à fait prête à la

production bio, tu manques d'expérience dans ton choix des interventions. Quand en plus la météo n'est pas de ton bord, il y a des pertes. Et puis malgré l'augmentation des coûts de main d'œuvre tant que tu n'es pas encore certifié tu ne peux vendre ton produit au prix plus élevé des produits bio. Je ne te cache pas qu'il y a des moments de stress! Mais ce sont des baisses de revenus temporaires.

Oui mais la météo ça joue pour tout agriculteur, biologique ou pas?

Pas autant! L'agriculteur conventionnel a des «armes» chimiques pour se défendre. Moi pas. Par exemple, s'il pleut trop et que le terrain est très humide, je ne peux pas désherber. L'agriculteur conventionnel lui, terrain humide ou pas, il applique son herbicide et le tour est joué.



L'ensemble, lui, est satisfaisant.

Et maintenant?

Maintenant ça va bien. J'ai pris le tour! Je peux commencer déjà à profiter du fruit de mes labeurs. J'ai maintenant un rendement semblable à l'agriculture conventionnelle sauf une petite baisse dans certaines récoltes. Mais dès 1999 je serai certifié 100% bio et mes produits vont se vendre beaucoup plus chers. De 50% à 250% plus cher!

Est-ce que tes coûts de production sont beaucoup plus élevés?

Ouï! Il y a des frais de main d'œuvre plus élevés principalement pour le désherbage et pour le ramassage des roches. Il y a plus de roches parce qu'il y a plus de hersage. Il y a aussi un investissement sur l'équipement. Mais ça reste rentable.

Surtout que tes produits se vendent 2 presque 3 fois plus chers sur le marché !

Oui, une bonne année sera très rentable. Mais notre succès dépend beaucoup de la météo. Il peut y avoir de mauvaises récoltes. Ça joue pour 50%.

En biologique, on est plus en contact avec la nature, et plus dépendant aussi.

C'est facile d'écouler les produits?

Il y a une bonne demande. C'est facile à écouler ici ou en exportation. Moi je favorise l'exportation car les prix sont meilleurs et je n'ai même pas besoin de distributeur; les clients sont faciles à trouver.

Tu ne regrettes pas ta démarche?

Pas du tout, au contraire, j'en suis très heureux et très fier. Et je n'arrête pas d'expérimenter de nouvelles choses. Maintenant j'ai ajouté à ma production de maïs et de soya, la culture du chanvre; une plante qui a beaucoup d'avenir et qui se vent très bien!

Mais pendant la transition, j'aurais souhaité plus de soutien; non seulement financier, mais technique. Il y a des clubs d'encadrement et une aide minime au développement des marchés, mais il devrait y en avoir plus afin d'encourager le développement de la production biologique. Souhaitons que ça vienne! □

Le biologique, Un marché grandissant

«Compton est un haut lieu de l'agriculture biologique au Québec» nous dit Charles-Eugène Bergeron, répondant en agriculture biologique au MAPAQ. Le biologique fait partie du patrimoine agricole de Compton depuis près de trente ans et les anciens producteurs ont tracé la voie aux nouveaux. Si notre région a un intérêt marqué pour le développement durable, il faut certainement remercier les agriculteurs biologiques locaux qui depuis tant d'années ont exploré cette avenue. «L'agriculture durable s'inspire de l'agriculture biologique et elle ne peut que se diriger vers elle» dit Manon Sévigny de L'Abri Végétal. «Moi, je vois les agriculteurs durables comme des agriculteurs en transition vers le biologique.»

Il est certainement très satisfaisant pour nos agriculteurs biologiques d'être enfin appréciés et respectés dans leur démarche. Issue de la contre-culture, l'école bio a traversé plusieurs moments difficiles. L'étiquette «marginale» est bien longue à décoller! Il fallait du monde bien spécial et une conviction ferme il y a 25 ans pour contester les choix de l'agriculture «moderne» et tenter l'aventure écologique. Car dans cette école il n'y a pas de compromis. Faire un virage vers le biologique prend encore beaucoup de courage, même de nos jours.

Avant d'être «certifiables» et que les produits de la ferme puissent porter le sceau «biologique», l'agriculteur en transition doit s'assurer que pendant trois ou quatre ans toutes les composantes de son entreprise agricole soient totalement libres de produits de synthèse. Aucun apport de pesticide, d'herbicide, de fongicide, d'engrais chimique, d'antibiotique, de manipulations transgéniques ou d'irradiation n'est permis dans le sol, dans l'air, dans l'eau, chez le bétail et les produits de la ferme. Pour éviter toute contamination, l'agriculteur doit même isoler sa terre de ses voisins non-biologiques par une bande-tampon de quarante pieds.

Le fermier biologique doit aussi assurer le maintien de la vitalité de son sol en choisissant

judicieusement des plantes et des animaux adaptés à leur milieu, de bonnes rotations de culture, des engrais et des amendements naturels, des fumiers et surtout des composts qu'il applique au moment où le sol est prêt à

suivi rigoureux. Une nouvelle Loi sur les appellations réservées (1996) a permis l'instauration d'un conseil d'accréditation qui existe depuis le 1er janvier 1998 (*Bio-Bulle, janvier-février 1997*). Ce conseil a pour but de

superviser les organismes de certification et les membres certifiés, d'harmoniser les critères et de garantir le respect des normes de références établies. Cette démarche assure une certification «béton» qui traverse bien les frontières du marché. Même dans le biologique, le producteur peut être tenté par le «cash crop» et pousser les limites de son sol par des rotations exigeantes qui lui permettent de sortir plus fréquemment des produits lucratifs. Il doit alors compenser par un apport massif de compost qui en trop grande quantité devient un polluant de la nappe phréatique. Les inspecteurs doivent être vigilants et surveiller ce genre de pratiques car avec la venue prochaine sur le marché des produits de l'agriculture durable, le produit biologique ne peut se permettre de laxisme s'il veut se distinguer par l'exigence de ses normes de qualité.

Ici comme partout dans le monde, on observe une croissance de la demande pour les aliments de culture biologique et le nombre de producteurs, de transformateurs et de détaillants en biologique ne cesse d'augmenter. Le Québec compte aujourd'hui environ 525 producteurs biologiques certifiés (la

moitié sont des acériculteurs) (*GREPA*) qui génèrent des recettes annuelles à la ferme évaluées à 12 millions de dollars (Girouard 1995). Sur les 13,000 hectares consacrés à l'agriculture biologique, les productions les plus engagées sont les fourrages, les pâturages, les céréales, l'acériculture, les bovins de boucherie, les bovins laitiers et les légumes (*Source: Radius Publicité-Promotion, 1994*). L'intérêt pour le biologique est confirmé par l'apparition depuis quelques années d'organismes de développement et d'instituts de recherches et de formation en la matière. Pour n'en nommer que quelques-uns, pensons au Centre d'agriculture biologique de La Pocatière, à la Fédération de l'agriculture

Il serait impensable que vous n'ayez jamais savouré nos produits biologiques comptonnais. Pourquoi ne pas aller faire un tour à la ferme? ou peut-être devrions-nous demander au Bonichoix de nous les offrir...

La ferme Sanders

475 Chemin Hyatt's Mills
Producteur maraîcher. Production variée.

L'Abri végétal

350 Chemin Drouin
Producteur maraîcher. Tomates et concombres en serre

Les Vallons Maraîchers,

849-2652 Jacques Blain
440 Chemin Hyatt's Mills
Producteur maraîcher. Production variée.

La ferme Michel Gaudreau

101 Chemin Couture
Grande culture. Maïs, soya, chanvre

Bio-Lacto

Transformation de produits.

Le petit fournil

23 Principale sud
Boulangerie Biologique

les assimiler. Bref, nourrir d'abord le sol qui nourrit à son tour les plantes qui alimentent ensuite les animaux et les humains. La culture biologique demande donc une bonne dose d'expertise, de nombreuses heures du travail et un encadrement rigoureux. Mais le résultat final est précieux : des aliments totalement sains et à la saveur authentique, produits dans le respect et la protection de l'environnement.

La certification biologique est un processus très sérieux. Au Québec il existe quatre organismes de certification qui guident le producteur en transition. L'agriculteur reçoit d'eux un cahier de charge bien précis qu'il doit suivre à la lettre et des inspecteurs assurent un

biologique du Québec, et au Projet d'agriculture biologique de l'Université McGill.

Malgré une croissance annuelle de 20%, le marché du biologique reste encore minuscule et ne représente que 1% de la consommation totale québécoise. C'est un marché complexe : 80% des produits vendus au détail proviennent de l'extérieur du Québec alors que la majorité des produits biologiques québécois sont livrés à l'exportation. À Compton plus des 3/4 des produits prennent directement la route des États-Unis.

Ce paradoxe s'explique surtout par les problèmes de mise en marché des produits québécois biologiques dans les secteurs périssables comme le maraîcher et le laitier. Il est certain que le prix de revient très élevé du produit biologique est le défi principal à sa mise en marché. Les consommateurs sont prêts à payer plus cher pour un produit certifié biologique puisqu'ils sont convaincus du bien fondé du biologique sur leur santé. Mais cette volonté

a une limite. Le seuil de tolérance se situe autour de 20-30% au-delà du prix du produit conventionnel... «À l'heure actuelle, les légumes, la viande et les produits laitiers bio se vendent souvent deux à trois fois plus chers que les équivalents conventionnels». (Enquête GREPA 1977). Il est impossible aujourd'hui de penser que les prix des produits biologiques puissent être stabilisés à un niveau comparable aux produits traditionnels. Cependant un plus grand volume, l'accès à des s u b v e n t i o n s gouvernementales et à des programmes d'assurance-récolte permettraient de réduire l'écart considérablement.

Les produits biologiques sont principalement distribués dans les magasins d'aliments naturels et en partie dans les fermes productrices, dans les clubs d'achat et dans les grandes chaînes d'alimentation. Il serait beaucoup plus facile pour le

consommateur de faire tous ses achats bio dans un supermarché. Mais puisque la demande est faible, les grandes chaînes se sont mal adaptées à ces produits : manque de variétés, pertes importantes, étalage et présentation qui laissent à désirer. À cela s'ajoutent les problèmes d'approvisionnement auxquels sont confrontés les détaillants. À des moments de l'année certains produits n'existent même plus au Québec. «Le climat ne permet pas la production abondante de fruits et oblige des productions saisonnières de légumes. Il y a des moments creux où les producteurs

Le profil du consommateur

De façon générale, le consommateur de produits biologiques est âgé entre 30 et 55 ans, est plus instruit que la moyenne des gens et provient d'un ménage peu nombreux qui dispose d'un revenu moyen. Il semble que le consommateur de produits biologiques soit plus souvent une femme et que la présence d'enfants dans le ménage ait un impact positif sur la consommation de produits biologiques.

Source: enquête GREPA1997

Sanders.

«Aux États-Unis, le marché du biologique est beaucoup mieux développé. La demande est forte et les grandes chaînes sont mieux organisées». Les producteurs maraîchers biologiques de Compton sont donc maintenant membres d'une coopérative de distribution aux États-Unis et se sont regroupés pour le transport. «Ça marche très bien» nous dit Jean Longpré de l'Abri Végétal. «Le taux de change joue en notre faveur et vue la grosseur des bassins de population, il y a une clientèle assurée à l'année. Malgré le coût du transport, cela demeure très intéressant».

Il est évident que tous souhaitent le développement de notre marché. «C'est vital de développer notre marché national car il y a une vulnérabilité à se fier au marché américain» affirme Charles-Eugène Bergeron du MAPQ. «Si le taux de change devient moins intéressant ou que les États-Unis installent des barrières techniques, on va se retrouver le bec à l'eau».

Selon M. Bergeron, il faut que les producteurs biologiques s'impliquent beaucoup plus dans le développement du marché québécois. «Jusqu'à récemment ils n'avaient pas une mentalité de développement de marché. Ils produisaient mais sans s'occuper de ce qui arrive aux produits une fois qu'ils ont quitté la ferme. De wagon qu'ils étaient, les producteurs biologiques doivent maintenant devenir une locomotive» de dire M. Bergeron.

Bien sûr, ce sont pas tous les fermiers qui ont le temps ou l'habileté pour développer des stratégies de mise en marché. Le regroupement constitue donc un élément de solution. Cette tendance se dessine déjà dans

Sites internet intéressants:

Projet d'agriculture biologique de L'université McGill: www.eap.mcgill.ca

Bilan de la politique ministérielle du développement durable: www.agr.gc.ca/dgpar/dedd/rappel.htm

Mémoire présenté par l'UQCN dans le cadre de la Conférence sur l'agriculture et l'agro-alimentaire québécois. uqcn.gc.ca/org/doc/mem/doc_reflexion.htm#impact

Anis aux intéressés: Un petit dépliant gratuit sur l'agriculture biologique préparé par le MAPAQ est disponible à la Municipalité.

d'ici ne peuvent fournir les produits et d'autres moments de pointe où il y en a trop sur le marché» nous explique Jacques Blain des Vallons Maraîchers. À cause de toutes ces difficultés du marché, les grandes chaînes n'offrent pas encore de contribution dynamique au secteur biologique.

Principales raisons expliquant la consommation de produits biologiques

RAISON	PROPORTION DES RÉPONDANTS
Je me préoccupe de ma santé	91,8
Par souci pour l'environnement	52,7
Pour le goût	27,1
J'ai des problèmes de santé	17,7
Par attachement aux valeurs traditionnelles	7,0
Autres	3,6

Source: enquête GREPA1997

Il n'est donc pas surprenant que nos producteurs se tournent vers les États-Unis. «C'est plus facile, plus stable et les prix sont plus avantageux» dit Russel Pocok des Fermes

la région par des amorces de regroupements. En s'unissant pour prendre les choses en main, les producteurs peuvent investir dans la pénétration et le développement du marché et dans la recherche pour l'amélioration des méthodes de transport, de conditionnement post-récolte, de réfrigération, etc. «Il est essentiel de percer le marché de masse» dit Charles-Eugène Bergeron. Pour percer ce

marché, il faut que le maillage se fasse avec les grandes chaînes d'alimentation. «Dans les chaînes ontariennes qui ont le plus de succès comme Loblaw's» dit M. Bergeron, «le produit bio n'est pas présenté comme un produit naturel alternatif mais plutôt mis en valeur comme un choix de produit de qualité à travers leurs produits conventionnels.» Peut-être que l'acquisition de Provigo par Loblaw's viendra

aider à changer l'image du produit bio au Québec.

Si nous suivons la tendance des autres pays, nous pouvons nous attendre à une très grande croissance de la demande pour les produits biologiques dans les prochaines années. D'ici l'an 2000, la part du marché occupée par les produits biologiques devrait passer à environ 10% du marché agro-alimentaire canadien de détail (Agriculture et Agro-alimentaire Canada, 1995). Il serait donc sage pour les producteurs québécois de s'organiser afin d'être prêts à la grande distribution. Avec la croissance de la demande nous devrions voir, comme cela se fait en Europe et aux États-Unis, une implication gouvernementale plus grande et l'apport de subventions. Le secteur privé devrait lui aussi s'impliquer plus étroitement et investir dans le soutien des producteurs et des transformateurs.

En se positionnant bien dès maintenant, les agriculteurs biologiques d'ici pourront récolter ce qu'ils ont semé depuis tant d'années... □

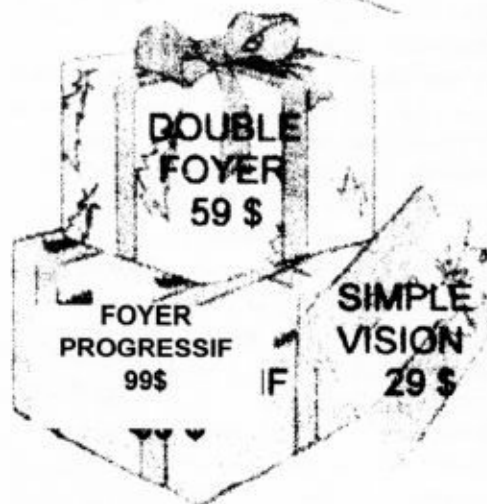
Critères de choix importants dans la décision d'acheter ou non des produits biologiques

CRITERES DE CHOIX	PROPORTION DES RÉPONDANTS
Absence de résidus chimiques	64,8
Valeur nutritive	64,6
Bon pour la santé	56,1
Absence d'additifs alimentaires	53,1
Fraîcheur	21,3
Goût	18,8
Prix	14,7
Conséquence de l'emballage sur l'environnement	5,6
Apparence du produit	1,1

Source: enquête GREPA1997

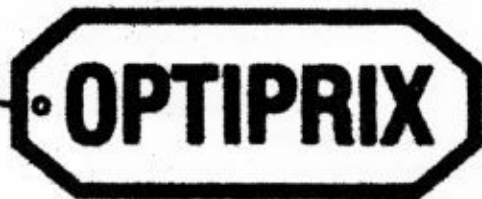
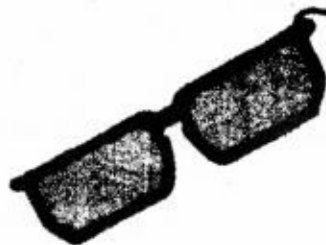
Même le Père Noël achète ses lunettes chez nous ...

Tout
l'équipe
Optiprix
vous
souhaite
Joyeux
Noël!



Meilleurs prix ...
Meilleure garantie!

73 Wellington, Coaticook
849-6585



Dr. Dominique Grenier, o.d.
Caroline Gagnon, o.o.d.

Info-Émercer

Questions fréquemment demandées

Au sujet de l'objectif de réduction des déchets de 50% à l'an 2000...

Cet objectif a été fixé en 1989 lors de la sortie de la Politique gouvernementale de gestion intégrée des déchets solides. Cette politique est remplacée par le Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008 (1-800-561-1616 ou www.mef.gouv.qc.ca).

Ce plan d'action fait suite au Rapport du BAPE intitulé Déchets d'hier, ressources de demain. Ce rapport d'enquête et d'audience publique, publié en 1997, fait l'analyse des opinions exprimées par les auteurs de 416 mémoires à travers le Québec. Ces audiences publiques visaient à faire perdre à la société québécoise son titre peu enviable de 2ième générateur mondial de déchets ! Il s'est passé 10 ans entre la Politique et le Plan d'action. En 1989, la quantité de déchets générés était de 7 millions de tonnes dont 1,3 millions étaient mis en valeur. Actuellement, la quantité de déchets générés par les québécois est de 8,3 millions de tonnes dont 3 millions sont mis en valeur. Le taux de réduction est de 10,8% au lieu de l'objectif de 50%. Des 8,3 millions de tonnes, 2,7 millions (32,8%) proviennent du secteur municipal. Des 2,7 millions seulement 24% sont mis en valeur.

Au sujet du bac bleu et des matières recy-clables

... Pourquoi séparer le papier et le carton des autres matières? Parce que le camion de récupération est divisé en 2 compartiments:

un pour le papier et le carton, un autre pour le plastique, le verre et le métal.

Pourquoi rincer les contenants?

Pour éviter que les matières recyclables (les ressources!) ne soient contaminées par des bactéries, des parasites et aussi pour éviter les mauvaises odeurs.

JOURNÉES ET DATES DE LA COLLECTE SÉLECTIVE & CUEILLETTE DES DÉCHETS DOMESTIQUES

	DÉCEMBRE 1998	JANVIER 1999
MUNICIPALITÉ DE COMPTON		
lundi		
récupération	7 - 21 décembre	
récupération		4 - 18 janvier
lundi		
déchets	7-14-21-28 décembre	
déchets		4-11-18-25 janvier
MUNICIPALITÉ DE COMPTON STATION		
mercredi		
récupération	9 - 23 décembre	
récupération		6 - 20 janvier
mercredi		
déchets	2-9-16-23-30décembre	
déchets		6-13-20-27 janvier
MUNICIPALITÉ DE COMPTON STATION		
chemins: de Val-Estrie, Paquette, Astbury, McVety, rue Gosselin, Route 143		
mercredi		
récupération	9 - 23 décembre	
récupération		6 - 20 janvier
vendredi		
déchets	4-11-18décembre	
jeudi		
déchets	24 - 31 décembre	
vendredi		
déchets		8-15-22-29 janvier

Au sujet du nombre de clients desservis ...

Combien de ménages sont desservis ? Environ 3632 ménages (ou portes ou unités).

Au sujet de l'équipement de collecte et de transport...

Combien de tonnes la benne du camion peut-elle contenir ? La plus grande quantité de matières recyclables qu'elle a chargée est 4660kg. C'était lors de la fin des classes en juin.

Au sujet des quantités collectées...

Quel est le tonnage par mois depuis le 1er juin 1998 (depuis que le service de collecte sélective est un service municipal)?

	1998	1997
Juin	34	27
Juillet	38	32
Août	33	26
Septembre	35	28

Vous avez des questions ? Le télécopieur est le 849-4320 ou via le courriel au

mrccoat@mrcdecoaticook.qc.ca ; mentionner dans l'envoi "QFD sur la collecte". ☐

Petites nouvelles et autres annonces

Carrefour jeunesse-emploi

Les services du Carrefour jeunesse-emploi s'adressent à tous les jeunes adultes âgés entre 16 et 35 ans. Qu'ils aient abandonné l'école ou qu'ils soient détenteurs d'un diplôme, qu'ils soient sans emploi ou en quête de formation, tous les jeunes adultes quelle que soit leur situation économique ou sociale, sont admissibles aux services d'un Carrefour jeunesse-emploi.

Les Carrefours jeunesse-emploi offrent donc un éventail de services adaptés à leurs besoins. Parmi ceux-ci, on peut retrouver :

- accueil, information, accompagnement et référence ;
- évaluation et orientation professionnelle ;
- soutien pour le retour aux études ;
- expérience et formation en milieu de travail ;
- aide à la recherche d'emploi ;
- sensibilisation à la réalité entrepreneuriale.

Les Carrefours jeunesse-emploi œuvrent actuellement auprès des jeunes adultes sur l'ensemble du territoire québécois. Pour connaître les coordonnées du Carrefour jeunesse-emploi le plus près de chez vous, composez le 1 800 463-5306 ou consultez leur site Internet : " www.jeunes.gouv.qc.ca ". □

Vous ou votre conjoint avez travaillé à l'étranger ?

Plusieurs personnes de la région négligent encore de faire leur demande de pension de la

France ou des États-Unis parce qu'elles ne savent pas qu'elles y ont droit, ou ont égaré leurs papiers ou ne savent pas à qui s'adresser ?

Si vous ou votre conjoint (même s'il est décédé) avez déjà participé à un régime de sécurité sociale d'un de ces pays, il est possible que vous puissiez bénéficier des avantages (rentes de retraite, d'invalidité ou de survie) prévus par ce régime.

Le Québec a signé des ententes avec 18 autres pays; pour obtenir la liste ainsi que des informations générales, procurez-vous le dépliant d'information intitulé «Pensions étrangères - Vous et votre conjoint avez travaillé dans un autre pays? " disponible à la DEESS et à Communication-Québec. □

Étudiants : service téléphonique interactif

Afin de mieux informer les étudiants, la Direction générale de l'aide financière aux étudiants du ministère de l'Éducation offre un service téléphonique interactif d'information.

À l'aide d'un appareil téléphonique à tonalité, les étudiants peuvent obtenir divers renseignements sur les programmes d'aide financière et sur l'état de leur dossier et ce, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Il suffit de composer le numéro sans frais 1 888 345-4505. □

Don d'organes

Les personnes en attente d'une greffe mènent une course effrénée contre la montre. En effet, leur survie dépend d'un don d'organes ! Vous pouvez toutefois y changer quelque chose en devenant donneur d'organes. Un autocollant que vous signerez et apposerez au verso de

votre carte d'assurance maladie manifestera votre intention de faire don de vos organes à votre décès.

Un dépliant contenant un autocollant d'autorisation est disponible dans les pharmacies, les CLSC et à Communication-Québec. □

Les rapports de voisinage

Le ministère de la Justice publie un dépliant intitulé «Les rapports de voisinage ». Ce dépliant s'adresse aux propriétaires d'une maison ayant des problèmes avec leurs voisins. Il explique la façon de connaître les limites exactes d'une propriété et énumère les droits, obligations et recours des voisins à l'égard de l'accès à la propriété d'autrui, des droits de vue, du droit de passage, de la mitoyenneté, de la plantation d'arbres, etc. " Les rapports de voisinage " est disponible dans les palais de justice et dans les bureaux de Communication-Québec. □

Affichage des prix des voyagistes

Les annonces des voyagistes dans les journaux, quoi de mieux pour nous faire rêver ! Les prix nous ramènent souvent les deux pieds sur terre. Sachez, cependant, que la Loi sur les agents de voyages oblige les voyagistes à afficher clairement un prix total de façon prépondérante dans leurs annonces. Dans toute publicité, qu'elle soit faite par un grossiste, un transporteur ou une agence de voyages, lorsqu'on mentionne un prix, il doit s'agir du coût total du voyage, incluant les taxes. Il est possible de décomposer ce prix à



OMNIGRAINS
COMPLEXE AGRO-ALIMENTAIRE

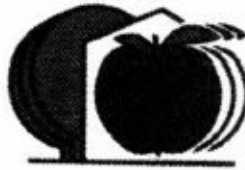
GRAINS • SOUS-PRODUITS
PRÉ-MÉLANGES

Séchage • Rouleuse à grains
Classification • Ébarbage
Criblage • Entreposage
Soutien technique
Renseignements
sur les marchés

NOUVEAU SERVICE

Milange des sous-produits de votre choix

355, chemin de la Station, Compton
(819) 835-0065



**VERGER
GAGNON
C. D. P. O. M
D'AMOURS**

Conservation - Distribution de la pomme

Vente en gros et détail (août à janvier)

505, chemin Hatley, Rte 208
Compton, Qc, J0B 1L0

Diane Gagnon
Roger D'Amours
(819) 835-5320

PIERRE BOUX M.D.

Clinique Médicale de
Waterville-Compton

1-5051 Principale Sud
240 Waterville

Tel: 837-2413
Fax: 837-3065

condition de mentionner le prix total en caractères deux fois plus gros.

Pour toute information, il faut téléphoner à l'Office de la protection du consommateur au 820-3266 ou, sans frais, au 1 888 672-2556. ☐

Publicité relative aux 2 pour 1

Le Règlement sur la promotion, la publicité et les programmes éducatifs en matière de boissons alcooliques interdit au détenteur de permis pour consommation sur place d'annoncer, directement ou même indirectement dans sa publicité, la consommation gratuite de boissons alcooliques. Ainsi un bar, un restaurant, une brasserie ou une taverne ne peuvent pas annoncer un «Happy Hour», un «2 pour 1», une soirée pour dames, etc., que cette publicité se fasse dans les journaux, sur la devanture de l'établissement ou par quelque autre moyen que ce soit. La pratique des 2 pour 1 est permise par la réglementation ; c'est la publicité qui en est interdite.

Il est aussi défendu de vendre une consommation à un prix moindre pendant certaines heures, comme de 5 à 7, à moins que ce prix ne fasse partie du prix habituel de l'établissement.

Pour toute information, il faut téléphoner à la Régie des alcools, des courses et des jeux au numéro sans frais 1 800 363-0320. ☐

Programme " Les eaux vives "

Les petites municipalités de 5 000 habitants et moins peuvent maintenant profiter du programme " Les eaux vives du Québec " du ministère des Affaires municipales. Cette mesure permet aux municipalités de régler nombre de problèmes liés à la qualité de l'eau potable et à la disposition des eaux usées.

Doté d'une enveloppe de 180 millions, " Les eaux vives " offre la possibilité de réaliser des travaux de mise en place, de remplacement ou d'amélioration d'infrastructures ou d'équipements pour l'eau potable, pour les eaux usées et pour la gestion des boues. Le but poursuivi est simple : une eau de qualité pour tous. ☐

L'immatriculation des entreprises

Il est maintenant plus facile d'immatriculer une entreprise au Québec. L'inspecteur général des institutions financières (IGIF) a conclu une entente avec le ministère du Revenu du Québec afin que cet organisme puisse immatriculer les entreprises individuelles et les sociétés de personnes.

Le ministère de la Justice est également habilité à immatriculer des entreprises en vertu de la " Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales ".

Pour toute information, il faut s'adresser à l'IGIF au 1 888 291-4443. Pour immatriculer une entreprise, il est préférable de téléphoner au ministère de la Justice ou au ministère du Revenu du Québec avant de se déplacer. ☐

Cours par correspondance

Pour parfaire votre formation sans vous déplacer, vous pouvez compter sur 3 niveaux de cours par correspondance : secondaire et formation professionnelle, collégial et universitaire.

La Télé-université offre un enseignement universitaire à distance et le répertoire des cours est disponible à Communication-Québec ainsi que le formulaire d'inscription.

Pour l'étudiant qui possède un secondaire V et qui désire poursuivre des études collégiales, le Centre collégial de formation à distance offre plusieurs cours. Vous pouvez vous procurer un répertoire des cours offerts en appelant à Communication-Québec.

L'étudiant désirant terminer son secondaire ou suivre une formation professionnelle de niveau secondaire peut aussi suivre des cours par correspondance. Ce sont maintenant les services d'éducation des adultes qui dispensent cet enseignement. Pour connaître le titre des cours offerts dans sa région, il faut s'adresser à sa commission scolaire. ☐

Crédit pour la TPS

La livraison du chèque pour le crédit TPS a été effectuée entre le 9 et le 26 octobre. Pour signaler qu'on n'a pas reçu son paiement, pour toute information ou pour fournir une nouvelle adresse, il faut téléphoner à Revenu Canada au numéro

1 800 465-3772 (sans frais). ☐

Liste électorale permanente

Puisqu'il n'y a plus de recensement, il est important d'aviser le Directeur général des élections de tout changement dans les renseignements concernant l'électeur, tel un changement d'adresse ou un décès.

L'électeur peut en tout temps demander que son nom et les renseignements le concernant soient inscrits sur la liste électorale permanente, qu'ils en soient radiés ou corrigés. Pour joindre le bureau du Directeur général des élections du Québec, il faut composer le numéro sans frais

1 800 461-0422.

A moins d'un avis contraire du citoyen, tout changement qui est communiqué au bureau du Directeur général des élections du Québec sera automatiquement transmis à Élections Canada. ☐

Les Multiservices Bouthillier



Service de rénovation

- plomberie
- pose de céramique
- peinture
- menuiserie
- tirage de joints
- etc.

Service de construction

- cabanons
- patios
- clôtures

11 Chemin Hatley
Compton, Qc, J0B 1L0

(819) 835-9288



Des nouvelles de l'école Louis-Saint-Laurent de Compton

Du nouveau à l'école Louis-St-Laurent

La première des quatre étapes d'une année scolaire vient de se terminer et plusieurs activités et projets ont déjà été mis en branle impliquant plusieurs élèves et le personnel de l'école.

Un conseil étudiant a été formé suite à des élections qui ont eu lieu le 24 septembre. Les élèves suivants ont été élus : Rémy Quirion (président), François Pouliot (vice-président), Kristine Gagnon-Lafond (secrétaire), ainsi que les représentants de classe Martine Ménard (6e) Andrée-Anne Veilleux (5e & 6e), Maxime Fortin (4e & 5e) et Dany Grenier (4e). Le conseil a eu une formation sur leurs rôles avec François Milot.

Le premier mandat qu'ils ont à réaliser est celui d'organiser trois activités à l'heure du dîner d'ici Noël soit des tournois de ballon chasseur (2e & 3e), badminton et hockey cosom pour le deuxième cycle. Les professeurs Lucie Poirier (éducation physique) et Julie Lemieux (6e) supervisent les activités du conseil.

Pendant ce temps, d'autres professeurs travaillaient à mettre sur pied le journal de l'école. Avec l'aide de quelques élèves (Nathalie Cantin, Kathy Lapointe (4e & 5e) Chantal Bélanger (5e & 6e) ont publié le premier numéro du journal qui s'appelle "Le Fouineur" le 28 octobre. Il contient plusieurs réalisations (textes et dessins) des élèves de l'école. Gageons que ce sont les futurs rédacteurs de l'Echo ! La gagnante du titre du journal parmi la centaine de noms suggérés est Martine Ménard et les rédacteurs de ce premier numéro ont été Louis Brière, Chanele Morel-Lebrun, Sabrina Côté, Claudia D'Amours, Marie-France Gagné et Geneviève Pinard. Les

autres publications sont prévues pour décembre, février, avril et juin. N'hésitez pas à l'emprunter à un élève de l'école pour le lire !

Encore une fois, l'école a fait une exposition des citrouilles décorées par les élèves. La foule est venue nombreuse défiler au gymnase à la lueur des bougies pour admirer les superbes réalisations et talents de chacun. L'école désire remercier les généreux donateurs Manon Audet et John Goulder pour les citrouilles ainsi que les visiteurs pour leurs dons à l'entrée.

Enfin, nous préparons quelque chose qui va certainement rejoindre les jeunes et les moins jeunes. Tous les professeurs avec l'aide de Sylvie Legault professeur de musique, préparent une SOIRÉE FOLKLORIQUE pour le 21 décembre au sous-sol de l'Église à 19h00. Une soirée à ne pas manquer, ouverte à tous. Venez vous mettre dans l'ambiance des Fêtes ! Amenez de la compagnie !

Toutes ces activités font que les élèves ont le cœur à l'ouvrage et travaillent fort à l'école. Ils sont davantage motivés aux apprentissages scolaires sachant qu'ils peuvent aussi faire voir leurs autres talents particuliers. Merci de les encourager et de venir constater ce qu'ils font de bien et de beau en venant les voir. □

Louise Chapdelaine, dir.

Centre de la petite enfance Les trois

pommes de Compton



En automne plein de feuilles ... des feuilles de toutes les couleurs, des feuilles pour sauter, pour bricoler. Pleins de pommes à croquer et bonnes pour la santé.

Les enfants du Centre de la Petite enfance ont participé à diverses activités en septembre et en novembre.

Petits et grands se sont rendus au verger faire la cueillette des pommes. Nous avons visité la mini-ferme et nous avons fait un tour en charrette. L'animatrice nous a chanté des chansons au rythme de sa guitare. Pour terminer notre belle avant-midi, nous avons pique-niqué. Nous nous sommes bien amusés. Merci au verger la Pommabonne.

Nous avons également visité la caserne des pompiers. Le chef Pompier Denis Audet a revêtu son équipement et nous a montré leur nouvelle acquisition : le nouveau camion des pompiers de Compton. Nous sommes montés à bord du camion et nous avons fait fonctionner la sirène. Nous avons aussi regardé un vidéo : «Feu, feu, joli feu». Vive les sorties éducatives !

Y'a du nouveau à la pré-maternelle !

Afin d'offrir davantage d'activité motrice aux enfants, la garderie offre aux amis de la pré-maternelle un cours de natation : Aqua-venture 1 (sensibilisation à l'eau). Les enfants de la pré-maternelle se rendent à la piscine de l'école des Arbrisseaux à raison de deux fois par mois. Ce qui est intéressant c'est que notre monitrice de natation, Amélie Veilleux, est également éducatrice à la Garderie.

De plus, afin de nous permettre de nous rendre à cette sortie, le personnel de l'école des Arbrisseaux nous prête leur minibus. Un fait à préciser : Nicole Robidas éducatrice à la pré-maternelle est notre conductrice attitrée pour le plus grand plaisir des enfants !

Le centre de la petite enfance a aussi reçu la visite de la directrice de l'École Louis-St-Laurent.

En conclusion, Mme la députée Monique Gagnon-Tremblay est venue visiter la garderie en septembre et elle nous a octroyé un montant de 200 \$ pour l'achat de matériel pédagogique. □

Dominique Moisan pour l'équipe des Trois Pommes.

Passe-Partout

Étant donné l'importance de la communication entre les divers milieux de l'éducation, le centre de la petite enfance les Trois Pommes et l'école Louis-St-Laurent ont décidé de travailler ensemble au projet Passe-Partout afin de permettre à tous les enfants de mieux s'intégrer à la maternelle.

Le programme Passe-Partout s'adresse à tous les parents qui ont des enfants de quatre ans qui fréquenteront la maternelle dès septembre 1999.

Passe-Partout a pour but de permettre à l'enfant de vivre son intégration à la maternelle de façon harmonieuse, il permet à l'enfant de faire le pont entre son milieu familial ou la garderie avant de fréquenter la maternelle.

Les rencontres ont lieu dans les locaux de la garderie et même si votre enfant n'est pas inscrit à la garderie, celle-ci vous ouvre ses portes afin de vous permettre de vivre des activités enrichissantes avec votre enfant. Vous êtes tous les bienvenus.

Pour de plus amples informations, vous

pouvez nous rejoindre à la garderie au 835-0276 et pour vous inscrire vous devez vous présenter à l'école Louis St-Laurent. □



VIDÉOMAX COMPTON

CLUB VIDÉO / CADEAUX PLUS

11, PRINCIPALE SUD, COMPTON, QC J0B 1L0 (819) 835-0234



**Gérard
Leblanc**

Courtier d'assurance Itée

10 Principale Sud, C.P. 177, Compton

Bur. : (819) 835-9511

Rés. : (819) 835-5718

Enfin Arrivé !

Tout le monde en parle !



Sur internet sans ordinateur !

Navigation sur internet avec votre téléviseur !

BRUNELLE
ÉLECTRONIQUE (1986) inc.

Vente

Service

Réparation

Gilles Garant prop.

10, Main Ouest

Coaticook

tél : **849-3608**

849-4433

Seulement 499.⁹⁵ \$

Aussi : Gilles Benoît vous invite à visiter son vaste choix de logiciels en magasin.

Les articles publiés dans cette rubrique, le sont sous la seule responsabilité de leur auteur. Nous publions intégralement les textes qui nous sont soumis, accompagnés des noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Nous nous réservons le droit de ne pas faire paraître les passages contenant un langage injurieux.

Cette fois-ci nous publions un article écrit par M. Russel Pokok sur son expérience personnelle en agriculture biologique.

I am not a native of Compton, I was raised in Waterville but many of my ancestors are buried in the Protestant cemetery in the village. Although I was not raised on a farm, my family has farmed in and around Compton for almost 200 years. We have a deep attachment to the landscape and it's people. Like most English speaking young people at the time, I did not speak French well and was educated for a life and career elsewhere. To find myself on a piece of land in Compton was a surprise for me and my family.

It was in university in the early 1970's that I became involved in the environmental movement. It was then that we began to realise that the earth was dying. Learning about air pollution, water pollution, toxins in our food in the 1970's was depressing for someone raised in a rural environment like the Eastern Townships. Travel and work in different parts of the world especially some very polluted cities and ecosystems in Asia; confirmed the news: the earth is under siege.

When I began to farm organically

in Compton; the term «agriculture biologique» was unknown. I wanted to see if it was possible to grow food without chemicals, to minimise the impact of agriculture on the environment. Almost everyone told me that it would not be possible to farm profitably without chemical fertilisers, herbicides and pesticides. They were right! It was not profitable for many years as we had to discover how to do it. We were young and we were not in it for the money. We were in it for the challenge and satisfaction of finding new ways of growing healthy food in Quebec. We were not able to receive farm loans because our project seemed crazy. Trying to farm with these restrictions we had imposed upon ourselves often felt like trying to box with one hand tied behind our backs. An insect or a weed infestation could often cost us thousands of dollars and could easily have been handled with a herbicide or a pesticide. We would not do it, preferring to suffer the short-term financial loss than harm the long-term goal of living without these crutches.

Today our situation is different. The farm is profitable and provides not only for our family but also for other families of people who work with us. Organic produce from Sanders farm and other organic producer

in Compton such as Vallons Maraichers and l'Abri Végétal are shipped three or four times weekly to Boston, New-York, Washington and

Philadelphia where it is sold to an increasing population of people trying to avoid harmful chemicals, pesticides, hormones and antibiotics in their food. Our main competition in these markets are mega-organic farms in California where it is predicted that 10% of the agriculture will be organic within ten years. Today the market for organic food is the fastest growing sector of the US food industry. Thousands of farms all across the continent are converting to organic methods now that they see the market ready to reward their efforts with a premium price. A lot of farmers don't feel comfortable using some of these products that they know may have harming effect on the environment. Often it is a situation where they don't see an alternative that won't cost them money and no one is encouraging them to act differently.

In Compton we have a landscape of beautiful farms, well kept and progressive. Farmers are striving to be even more efficient, ever more competitive for whatever challenges are ahead in a global market. Farmers are obliged to respond to the public's demand for cheap food. Many of us in the farming sector are caught between the pressure for cheap food and our ability to care for our farms and the environment. In the organic food market we are able to demand better prices from people wanting to support an agriculture that takes care of the environment. This is not true of the public at large which is quick to criticise what they perceive as agriculture pollution but don't offer to pay extra for a more caring approach. Everyone expects the other person to pay the price to make the sacrifice.

We are all in this together,

Tribune

consumers and producers and it would take a combined effort to find the necessary solutions. We all breathe the same air, drink the same water. The land belongs to all of us and all our children deserve a happy future.

Russel Pokok

Traduction

Je ne suis pas un natif de Compton. J'ai été élevé à Waterville mais plusieurs de mes ancêtres sont enterrés dans le cimetière protestant ici au village. Même si je n'ai pas été élevé sur une ferme, ma famille a cultivé à Compton et dans les environs depuis presque 200 ans. Nous vivons un profond attachement à ces paysages et à ces gens. Comme la plupart des jeunes anglophones de mon époque, je ne parlais pas très bien le français et on m'orientait vers une vie et une carrière ailleurs qu'ici. Ma famille et moi furent donc très surpris lorsque je me suis retrouvé sur une terre à Compton.

C'est lors de mes études universitaires au début des années 70 que j'ai commencé à m'impliquer dans le mouvement environnemental. À cette époque, nous commençons à réaliser que la terre se mourrait. Pour quelqu'un élevé dans un environnement rural tel les Cantons de l'Est, il était très déprimant en 1970, d'entendre parler de pollution de l'air, de l'eau et des toxines dans la nourriture. Mes voyages et mon travail dans différents pays du monde et surtout dans des villes et des écosystèmes très pollués d'Asie confirmèrent la nouvelle : la terre est en état de siège!

Lorsque j'ai commencé à faire de l'agriculture biologique à Compton, ce terme « agriculture

L'Auberge Des Grands Jardins

Service de traiteur - Buffet



Buffet à partir de 4.50\$

Jacques Paré

819-835-0403

libre

biologique» était inconnu. Je voulais vérifier si c'était possible de cultiver des produits sans additif chimique afin de minimiser l'impact de l'agriculture sur l'environnement. À peu près tout le monde me disait que ce ne serait pas possible de cultiver de façon rentable sans fertilisant chimique et sans herbicide ou pesticide.

Ils avaient raison ! Ce ne fut pas profitable pendant plusieurs années parce que nous avions encore à découvrir la manière de faire les choses. Nous étions jeunes et nous ne faisons pas cela pour l'argent. Nous le faisons pour le défi et la satisfaction de trouver de nouvelles manières de cultiver de la nourriture saine. Il n'y avait aucun marché pour les produits biologiques au Québec. Nous n'étions pas éligibles aux prêts agricoles parce que notre projet semblait si fou. Essayer de cultiver avec les restrictions que nous nous imposions nous faisait souvent sentir comme des boxeurs ayant une main liée dans le dos ! Un insecte ou une infestation de mauvaises herbes pouvaient nous coûter des milliers de dollars, pourtant ces problèmes auraient pu facilement être réglés avec un pesticide ou un herbicide. Mais nous refusions de le faire, préférant subir les pertes financières à court terme au lieu de mettre en péril notre objectif : vivre sans ces béquilles.

Aujourd'hui notre situation est bien différente. La ferme est une entreprise profitable. Non seulement elle nous fait vivre, mais elle soutient également les autres familles qui travaillent avec nous. Les produits biologiques en provenance de la Ferme Sanders et d'autres agriculteurs biologiques de Compton tels Les Vallons Maraîchers et l'Abri Végétal, sont expédiés deux à trois

fois par semaine vers Boston, New-York, Washington DC et Philadelphie. Nos produits sont vendus à un marché croissant de gens qui essaient d'éviter le tord causé par les produits chimiques, les pesticides, les hormones et les antibiotiques dans leur nourriture. Nos principaux concurrents dans le domaine sont les méga-fermes biologiques de la Californie où il est prédit que 10% de l'agriculture sera biologique d'ici 10 ans. Le marché des produits biologiques est aujourd'hui le secteur qui connaît la croissance la plus rapide dans l'industrie agro-alimentaire américaine. Des milliers de fermes partout sur le continent se convertissent aux méthodes de l'agriculture biologique en voyant comment le marché est prêt à récompenser leurs efforts par d'excellents prix. Beaucoup de fermiers sont mal à l'aise à utiliser des produits qui peuvent nuire à l'environnement. Cependant, ils ne voient pas d'alternatives rentables et personne ne les encourage à agir différemment.

À Compton, nous jouissons d'un paysage extraordinaire et de fermes merveilleuses, bien entretenues et prospères. Nos fermiers veulent être de plus en plus efficaces et compétitifs afin de faire face aux défis que nous amène la mondialisation des marchés. Les fermiers sont obligés de répondre à la demande pour une nourriture à prix modique. Plusieurs d'entre-nous du monde agricole sont coincés entre la pression des bas prix et le besoin de prendre soin de nos fermes et de l'environnement. Dans le marché des produits biologiques nous pouvons demander de meilleurs prix aux gens qui veulent soutenir une agriculture qui prend soin de l'environnement. Ce n'est pas vrai du public en général qui est

toujours prêt à critiquer s'il constate qu'il y a pollution agricole, mais qui refuse de payer un peu plus pour une approche plus respectueuse. Chacun s'attend à ce que l'autre personne en paie le prix ou fasse le sacrifice.

Nous sommes tous ensemble dans cette histoire : consommateurs et producteurs. Il faudra un effort concerté si on veut trouver les solutions nécessaires. Nous respirons tous le même air et buvons la même eau. La terre nous appartient à tous et tous nos enfants méritent un futur en santé !

Russel Pokok

Ferme Sanders



**Diane Goyette
Louis Poulin**

*Pommes
Jus de pommes
Pépinière de pommiers*

**350, chemin de la Station
Compton**

tél.: 835-5549



**Garagiste
PROFESSIONNEL**

**Garage Beauvais
Mécanique Mobile Enr.**

Mécanique générale
Mise au point des injecteurs
Freins et suspension
Pneus et silencieux
Pare-brise

Compton **835-5612**



Tél.: 849-4100

**Daniel Parent
arpenteur-géomètre**

208, rue Martin
Coaticook

Vie associative



**A
F
E
A
S**

L'AFEAS tiendra son assemblée de décembre, le 15. Dans le cadre des fêtes la réunion aura lieu chez M et Mme Jean-Jacques Sheare. Il y aura un souper, un échange de cadeaux et l'assemblée mensuelle.

Il n'y aura pas d'assemblée en janvier à cause de la température et des voyages de vacances, nous reviendrons donc en février. N'oubliez pas que nous aurons notre marché aux puces à la fin d'avril. Gardez-nous les petites choses que vous voulez changer. Nous vous remercions à l'avance. Si vous voulez tisser le métier est prêt, téléphonez-moi si vous aimeriez

suivre des cours de débutant au tissage. Donnez votre nom au 835-9113 ou au 835-9235

Diane Gilbert 835-9113

Aidantes naturelles

Thérèse Morin mentionne que plusieurs revendications portées de front par l'AFEAS ont porté fruit ces dernières années, souvent lorsque l'AFEAS s'est jointe aux demandes similaires faites par d'autres associations.

« On peut penser que l'AFEAS a joué un rôle dans le report du projet de loi sur les pensions de sécurité de vieillesse. Également dans l'abandon de celui sur les grands-parents que l'on voulait obliger à payer pour leurs petits enfants.»

L'AFEAS a aussi commencé à se pencher sur ses réflexions pour la prochaine année. Il sera question du virage ambulatoire et des aidants naturels, trop souvent des «aidantes naturelles».

« Les femmes risquent de devoir faire bénévolement un travail qui était rémunéré avant les compressions», de dire Thérèse Morin.

Il sera aussi question du membership, qui est en baisse constante depuis des années.

Extrait du magazine : Femmes d'Ici, Mai 1998



BREAULT
EXCAVATION

Excavation - défrichage -
nivellement - chemins forestiers
peigne sur pelle, godet à drainage,
terre à pelouse, gravier, sable,
concrasé
tél : 835-9178

Opération tendre la main

Lieu historique Louis St-Laurent, le 6 décembre.

Les membres de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) a lancé le 6 décembre l'Opération Tendre la main, un événement de sensibilisation à la violence. À cette occasion, les membres de tous les paliers de l'AFEAS - le siège social à Montréal, les 12 instances régionales, les 450 groupes locaux à travers le Québec - organiseront une activité de nature symbolique: monter dans les lieux publics, des sapins décorés de rubans blancs, symboles de non-violence.

En choisissant d'appeler cette opération Tendre la main, l'AFEAS veut souligner l'importance de l'entraide et de la solidarité pour enrayer toute forme de violence dans nos milieux de vie. C'est également l'occasion de démontrer l'implication de l'AFEAS dans la lutte contre la violence. Deux étapes sont prévues à l'opération: sensibiliser à la présence de la violence dans notre société et faire connaître les ressources qui existent pour venir en aide aux victimes de violence ainsi qu'aux personnes violentes.

Deux éléments essentiels garniront le sapin: un ruban blanc pour chaque femme tuée lors de drames reliés à la violence conjugale et familiale durant l'année 1998, ainsi que des éléments de couleur sur lesquels on retrouvera les ressources d'aide et les références afin de créer un réseau d'entraide entre toutes les personnes concernées.

Toute la population a donc été invitée à se joindre à l'AFEAS, le 6 décembre prochain après la messe, afin de démontrer clairement son désir de voir la violence disparaître de nos communautés. Ces sapins, arbres de paix, rappelleront que la violence a lieu tous les jours... même au temps des Fêtes où l'on célèbre la Paix et l'Amour ! ☐

Association Marie-Reine

Gagnants de la contribution volontaire du mois de septembre

05 septembre: Cécile Boivin D'Amours # 002
12 septembre: Richard Bernier #885
19 septembre: Martin rouillard # 609
26 septembre: Francine Tremblay #351

du mois d'octobre

3 octobre: Rachel Gagné #456
10 octobre: Dany Bennet # 317
17 octobre: Laurie Bernier # 973
24 octobre: Pierre Leprohon #559
Félicitations à tous ces heureux gagnants de 50\$



**CLUB
LIONS
DE
COMPTON**

DÉPOUILLEMENT DE L'ARBRE DE NOEL LE 13 DÉCEMBRE 1998

Horaire suggéré

- 13h10: Accueil
- 13h30: Mot de bienvenue
- 13h35: Animation par un amuseur public
- 14h10: Arrivée du Père Noël
- 14h15: Parole aux responsables municipaux
- 14h20: Cadeaux et photos pour les nouveaux-nés 1998
- 14h30: Cadeaux aux enfants de 1 à 11 ans (membres du Club Lions)
- 14h35: Distribution de jus et friandises
- 14h40: Musique de danse pour les jeunes
- 15h00: Talents locaux
- 15h30: Fin de l'activité

Par Lions Benoit Côté, responsable

La fondue chinoise

Le Club LIONS de Compton organisait sa treizième FONDUE CHINOISE le 21 novembre en reconnaissance à nos détenteurs de billets LI-GAGN-ONS 1998. Merci à tous nos généreux commanditaires qui nous permettent d'organiser une telle soirée où plus de 400 personnes assistaient.

Les gagnants des prix tirés durant la soirée sont:

Angèle Drouin - Sylvie Laplante - Lucien Bolduc - Claudette Lemire-Reynald Grenier - Hugh MacDonald - Marcel Lamontagne - Diane Rodrigue - Marc Durand - Betty MacDonald - Tania Dougherty - Claude Gosselin - Martin Duquette - Raymond D'Amours - Johanne Robitaille - Nicole Couture - Gisèle Mégré - Sylvie Dolbec - Léonard Bisson-Marie-Paule Boulanger - Pauline Audet - André Laprise - Claude Jean - Jean-Noël Veilleux - Gérard Bergeron - Théophile Jubinville - André Gagné - Ginette Jacques - Réal Jacques - Anik Mercier - Josée Sage Veilleux - Claire Gagnon - Colette Madore - Suzanne Couture - Irène Lapointe.

Félicitations à tous ces heureux gagnants et un gros merci à chacun et chacune.

L'argent de la vente des billets LI-GAGN-ONS va dans différents dons aux personnes et organismes de Compton et des environs.

Aide à la jeunesse-Aide aux handicapés-Aides aux défavorisés-Aide aux personnes âgées- Aide aux sinistrés-Dons pour la vue-Dons pour l'église-Parc LIONS de Compton-Divers dons- Équipement orthopédiques: Lit d'hôpital, chaises roulantes, béquilles etc.



Référence: 835-9175

Cette année encore, LIONS Emmanuel Pouliot était responsable de la Fondue Chinoise. Gros merci à toi Emmanuel et à tous les membres LIONS. ☐

Claire B.Gagnon, responsable du LI-GAGN-ONS 1998

GAGNANTS DU LI-GAGN-ONS DU MOIS DE SEPTEMBRE 1998

- 500\$ Bernard & Claudette Dupuis #242
- 300\$ André Audet & Brigitte Hébert #280
- 200\$ Mario Dion & Brigitte Paquette #018
- 100\$ Georgette Samson #013
- 75\$ Lucille Viens #195

GAGNANTS DU LI-GAGN-ONS DU MOIS D'OCTOBRE 1998

- 500\$ Ferme Jatton & Gremion #008
- 300\$ Alberta Veilleux #118
- 200\$ Suzie Adam # 189
- 100\$ Théophile Jubinville # 005
- 75\$ Clémence Chapdelaine # 107

Félicitations à tous nos heureux gagnants ! ☐

Le Club Lions de Compton

**possède toujours des
équipements orthopédiques :**

Lits d'hôpital électrique, chaises roulantes, marchettes, toilettes portatives, etc.

qu'il met gratuitement à la disposition des gens de Compton .

Responsable René Mégré, no. tél. 835-9175.

Pour ceux qui désirent avoir une sécurité assurée à la maison, nous vous proposons un appareil de surveillance LIFE LINE.

Nous avons une entente avec Marc Hébert du Club Lions de Coaticook, no. de tél. 849-6591, qui serait heureux de vous donner plus de renseignements ou contactez un membre du Club Lions de Compton.

Corporation de développement des Compton

Suite à un projet présenté par des bénévoles, les municipalités de Compton et Compton Station ont soutenu la création de la Corporation de développement des Compton. Les lettres patentes ont été obtenues le 24 novembre dernier et la constitution officielle de l'organisme par sa première assemblée générale aura lieu le 26 janvier 1999. D'ici là le conseil d'administration provisoire, composé des initiateurs de ce projet, soit Mesdames France Provencher et Lisette Proulx et Messieurs Marcel Boisvert, Alexandre Buysse, Gilles Garant, Jean-Paul Létourneaux et Richard Leblanc, est déjà à l'œuvre.

Les municipalités donnent à cette nouvelle corporation un mandat assez étendu dans le domaine du développement des loisirs et du communautaire. Voici un avant-goût du fonctionnement de la Corporation de développement des Compton.

La corporation est composée des deux municipalités ainsi que des associations et organismes sans but lucratif agissant sur le territoire de la corporation et oeuvrant dans les secteurs communautaire, culturel, récréatif ou touristique. Toute individu intéressé par les objectifs poursuivis par la corporation peut aussi devenir membre.

Le Conseil d'administration est composé d'office d'un représentant de chacune des municipalités. Cinq autres membres sont élus à même l'assemblée générale.

Les municipalités ont accordé les mandats suivants à la corporation :

Gérer le budget des loisirs et du communautaire accordé par les municipalités à l'exclusion des subventions annuelles aux organismes communautaires, tels :

- Venir en aide à toute manifestation occasionnelle
- Veiller aux montants nécessaires pour entretenir les équipements
- Soutenir financièrement ou initier le développement de nouvelles activités ou infrastructures
- Établir un budget annuel de fonctionnement
- Organiser des activités de financement
- Exiger des frais d'utilisation

Gérer et développer les équipements de loisirs

et communautaire des municipalités, tels :

- Récréo-parc
- Centre communautaire
- Piste de ski de fonds
- Patinoire
- Entretien du Parc des Lions

Étudier et recommander les positions à prendre sur les ententes touchant aux loisirs et communautaire avec d'autres Municipalités et organismes, tels :

- Entente loisirs avec Coaticook
- Entente pour l'utilisation de la bibliothèque
- Entente avec la commission scolaire

Étudier et recommander, le cas échéant, l'octroi de subventions aux utilisateurs de services de loisirs, tels :

- Bibliothèques d'autres municipalités etc.

Veiller à la concertation entre les organismes membres, entre autre par :

- Calendrier d'activités publiques
- Location, acquisition ou prêt des équipements
- Complémentarité des interventions

Assemblée générale constitutive de la Corporation de développement des Compton

Toutes les personnes intéressées par les buts de la corporation sont invitées à devenir membre en participant à l'assemblée constitutive.

Toutes les associations et organismes de Compton et Compton Station sont invitées à y déléguer une représentante ou représentant.

Mardi 26 janvier au soir 1999 au Centre communautaire.

- Concertation au niveau de la présentation des demandes aux municipalités

Soutien aux organismes existants, tels que :

- Soutien administratif et technique pour leur fonctionnement annuel
- Soutien dans l'organisation des manifestations
- Soutien pour l'obtention de subvention des autres paliers de gouvernement

Étudier et faire des recommandations portant sur des points en lien avec les loisirs et le

tourisme, tels :

- Le plan d'urbanisme
- Le budget des loisirs et du communautaire ainsi que les subventions annuelles aux organismes par l'entremise de son délégué auprès de la commission consultative de loisirs.

Initier des activités touchant au développement des secteurs du loisir et du communautaire, tels que :

- Contribuer à la mise en œuvre des projets de préservation du patrimoine
- Développer la qualité de vie par la mise en valeur des ressources du milieu

Suite à la constitution de la Corporation, le fonctionnement suivant a été adopté pour le secteur loisirs et communautaire des Municipalités :

Une commission des loisirs et du communautaire existe déjà, dorénavant elle sera composée d'un conseiller de chaque municipalité, d'un délégué de la corporation, d'un représentant des organismes communautaires et d'un citoyen "utilisateur".

Cette commission émet une fois par année aux municipalités les recommandations pour le budget des loisirs et du communautaire, ainsi que la ventilation des subventions annuelles aux organismes. En cas de demande extraordinaire en cours d'année elle se réunit à nouveau pour émettre une recommandation.

Les demandes ponctuelles provenant de toute source doivent être référées à la Corporation de développement des Compton. Toute demande d'aide pratique (administrative ou technique) sera également référée à la Corporation. La Corporation peut bien entendu s'adresser à la Commission en cours d'année pour faire face à des besoins extraordinaires.

En résumé, au niveau des demandes d'aide de la part d'organismes : la commission s'occupe des subventions annuelles et des demandes d'augmentation extraordinaires; la corporation s'occupe de tout le volet pratique et des demandes ponctuelles d'aide.

Dès 1999, grâce à un programme d'emploi, un permanent devrait pouvoir soutenir efficacement les organismes communautaires et développer les nombreux projets envisagés.

□

Alexandre Buysse

Bienvenue à la piste de ski de fond

Notre belle piste de ski de fond sera ouverte dès que la neige le permettra. Vous êtes invités à y parcourir dix kilomètres de sentiers aménagés à travers des champs valonneux et la belle forêt près de Moe's River. Le départ se fait à partir du chalet de la patinoire.

Un projet de la Corporation de développement des Compton.

ACTIVITÉ PISCINE LES DIMANCHES APRES-MIDI

Du dimanche 13 décembre au dimanche 17 janvier inclusivement, la piscine de l'École des Arbrissaux sera ouverte tous les dimanches de 13h à 16h pour toute la population. Les coûts seront de 1\$ par personne et un maximum de 5\$ pour les membres d'une même famille.

Un projet de la Corporation de développement des Compton.

LES CHEVALIERS DE COLOMB DE COMPTON

Les Assemblées générales à venir:

Le mardi 16 décembre

Le mardi 19 janvier

Le mardi 16 février

Le mardi 23 mars

Le mardi 20 avril

Le mardi 19 mai*

Le mardi 22 juin

* Veuillez noter que l'assemblée du 19 mai est très importante: Élection du nouvel exécutif

pour l'année Colombienne 1999-2000

Activités à venir:

Le dimanche 6 décembre: Après-midi pour l'Age d'Or au Manoir de chez-nous.

Le dimanche 10 janvier: Brunch fraternisation au local des Chevaliers de Colomb.

Le dimanche 14 février: Brunch au local des Chevaliers de Colomb.

Le dimanche 21 mars: Brunch au local des Chevaliers de Colomb.

Vendredi Saint: Pain Partagé.

GUIGNOLÉE du 29 novembre

Nous tenons à remercier les gens de Compton pour leur généreuse participation à la Guignolée du 29 novembre dernier. Les

COMPTOIR FAMILIAL

Toujours au:
CENTRE COMMUNAUTAIRE
29 Chemin Hatley

DU NOUVEAU

Maintenant ouvert le mardi!

Nouvel horaire: Mardi: 18H à 20H

Mercredi 13H30 à 19H30

**GRANDE VENTE DE NOËL
LES 15 ET 16 DÉCEMBRE**

1\$ du morceau Adulte

.50 du morceau Enfant

BIENVENUE À TOUS ET MERCI DE NOUS ENCOURAGER

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LES SEMAINES DU 20 ET 27 DÉCEMBRE, LE COMPTOIR FAMILIAL, LA BIBLIOTHEQUE ET INTERNET SERONT FERMÉS. DE RETOUR LE 5 JANVIER.

«JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE»

PS: Nous avons besoin de nouveaux bénévoles. Donnez votre nom au comptoir pour travailler soit au Comptoir familial, à la bibliothèque ou au local Internet. □

sommes ramassées serviront à donner des paniers de Noël aux moins fortunés. Un grand merci également aux Chevaliers et leurs épouses, enfants et petits-enfants qui ont participé à la Guignolée.

La salle peut-être louée par le public en général pour des fêtes de famille etc. La salle est réservée pour les Chevaliers uniquement le 3ième mardi soir du mois. La salle est ouverte les mardis, mercredis, jeudis et vendredis à partir de 13H pour tout le monde. Vous pouvez jouer aux cartes, dards etc ou seulement venir jaser.

N'hésitez-pas à appeler au local si vous avez des questions:

835-9321 . Si pas de réponses: 849-3137 □

DU NOUVEAU AU CENTRE INTERNET de COMPTON

Afin de répondre davantage aux besoins de notre clientèle, le Centre INTERNET met à votre disposition:

- 1- un traitement de texte {WORD}
- 2- un chiffrier électronique {EXCELL}
- 3- un CD-ROM de formation pour ceux qui débutent avec WORD 95
- 4- bientôt, un CD-ROM de formation pour ceux qui débutent avec EXCELL et {WINDOWS 95}
- 5- le jeu d'énigmes {MYST}

CHANGEMENT D'HORAIRE

Mardi : 19:00 à 21:00
Mercredi: 16:00 à 17:00 : session de bavardage {CHAT} POUR LES JEUNES.

Coûts: 1,00\$ pour l'heure.

Mercredi: 18:00 à 20:00 sur rendez-vous seulement.

POUR RENDEZ-VOUS :

Mardi : de 16:00 à 17:30
Mercredi : de 12:00 à 13:00
Chantal Lazure 835-9406

COÛTS : 3,00\$ L'HEURE SAUF pour LA SESSION DE BAVARDAGE.

Le centre Internet est parrainé par le Club Lions

(819) 835-9203
pag : 564-3389

**RÉGINALD
BRANCHAUD**
ENR.

Installation de poêle, foyer, cheminée préfabriquée
Regainage de cheminée existante en maçonnerie

Entrepreneur spécialisée
Conseiller membre APCCS
Association Professionnelle Chauffage Combustible Solide

MUNICIPALITÉ DE COMPTON STATION

Meilleurs vœux pour Noël et le Nouvel An !

M. Fernand Veilleux, Maire;

Les membre du Conseil de la municipalité de Compton Station: Mme Diane Gagnon, Mme Elizabeth Hamel, M. Pierre Bergeron, M. Maurice Jouis, M. Gilles Garant, M. Robert Perreault;

Les employés municipaux: Mme Manon Bergeron, secrétaire-trésorière, Mme Jacinthe Fecteau, secrétaire, M. Jean-François Laflamme, inspecteur municipal, M. Roland Groleau, Contremaître à l'entretien des chemins d'hiver, M. Gilles Dubuc, inspecteur municipal adjoint, M. Fernand Fontaine, inspecteur en bâtiment et en environnement.

S'unissent pour vous souhaiter

Santé, Bonheur et Prospérité pour l'année 1999

Season's Greetings !

The Honourable Fernand Veilleux, Mayor;

The Municipal Aldermen; Mrs Diane Gagnon, Mrs Elizabeth Hamel, Mr Pierre Bergeron, Mr Maurice Jouis, Mr Gilles Garant, Mr Robert Perreault;

The Municipal Employees: Mrs Manon Bergeron, Secretary-treasurer, Mrs Jacinthe Fecteau, secretary, Mr Jean-François Laflamme, Municipal Inspector, Mr Roland Groleau, Winter roads Foreman, Mr Gilles Dubuc, Assistant Municipal Inspector, Mr Fernand Fontaine, Municipal Building and Environment Inspector
Offer their best wishes for 1999

COIFFURE NAVAHO

Chers clients, chères clientes,



Pour le temps des fêtes, mon horaire sera différent. Le salon sera ouvert le 22-23-24 ainsi que le 29-30-31 déc. Vous pouvez prendre rendez-vous dès maintenant au 835-0223.

Je vous souhaite à tous de joyeuses fêtes et une très belle année.
Merci de votre soutien !

Coiffure Navaho
835-0223



SYLVIE LAPERLE

En raison des fêtes, le prochain ECHO sortira vers le 20 janvier 1999. La date de tombée pour le numéro de janvier est le 6 janvier 1999. Pour le numéro de février : date de tombée le 25 janvier, parution semaine du 8 février. Par la suite, date de tombée le 15 du mois pour une parution la première semaine du mois suivant.

Veillez faire parvenir vos articles ou informations au 3 chemin Hatley, bureau 202, Compton, Qc, J0B 1L0 ou directement par courrier électronique à : buyse@interlinx.qc.ca

Pour toute annonce : veuillez contacter Mme Lisette Proulx au 835-0476

Nos annonceurs

Administration Marcoux	821-9280
L'Auberge des grands jardins	835-0403
Auto DM	835-5445
Bonichoix	835-5492
Bonisoir	835-9445
Breault Excavation	835-9178
Brunelle électronique	849-3608
Caisse Populaire de Compton	835-5476
CO-OP S.C.A. Compton	835-5411
Cyberexpress	www.lespac.com
Daniel Parent, arpenteur	849-4100
Garage Beauvais Mécanique	835-5612
Gérard Leblanc	835-9511
Gérin Custeau, notaires	849-4855
Les Multiservices Bouthillier	835-9288
Omnigrain	835-0065
Pierre Boux, M.D.	837-2413

Pharmacie Jean Coutu	849-6359
Plomberie Mario Côté	835-9338
Powell Transport	562-0212
Produit du ciment Couillard	849-2778
Réginald Branchaud	835-9203
Station Service Boivin	835-5445
Suzanne Couture	835-9139
Vidéomax	835-0234

Annonces de ce mois

Coiffure Navaho	835-0223
Optiprix	849-6585
Petit fournil	
Verger Gros Pierre	835-5549
Verger Pom D'Amours	835-5320

Numéros importants

Urgences	911
FEU Compton & Compton Station	566-5777
Sûreté du Québec	310-4141
Municipalité de Compton	835-5436
Municipalité de Compton Station	835-5345
Carrefour de la santé	849-4876
Centre Info santé	849-7041
Urgences Coaticook	849-7041

L'IMPORTANT d'un bon départ

de 0 à 6 mois

la gamme GOLIATH



Moulée 19 et 21 % P.B.



Produits adaptés
à la hauteur du potentiel.



Supplément 31 % P.B.

FAITES DES PAS DE GÉANTS DANS VOTRE ÉLEVAGE

Ceux qui reculent présentent des excuses
Ceux qui progressent présentent des solutions.



Société
coopérative
agricole
de Compton

À LA PHARMACIE

MARIE-CLAUDE GAGNON

DU SERVICE, DES CONSEILS

et plusieurs professionnels à votre écoute.

- *l'inhalothérapeute*
- *le spécialiste en mobilité*
- *l'audioprothésiste*
- *l'infirmière*
- *le massothérapeute*
- *la diététiste-nutritionniste*
- *le physiothérapeute*
- *le spécialiste en ajustement*
 - *bas support*
 - *prothèse mammaire*



*et le seul programme de pharmacien
à domicile au Canada*



JEAN COUTU

269, rue Child, Coaticook
849-6359 ou 1-800-399-6359

On ne cessera jamais de vous étonner !